



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

# CONFÉRENCE

**Quarantième session**

**Rome, 3-8 juillet 2017**

**Cadre stratégique révisé**

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

**M. Boyd Haight**

**Directeur du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources**

**Tel. +39 06 570-55324**

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



ms431

## *Avant-propos du Directeur général*

*Le Cadre stratégique révisé qui vous est présenté est le fruit d'un processus de réflexion stratégique consultatif auquel ont pris part les États Membres, les partenaires et le personnel de la FAO; il concrétise la vision d'un monde où prévalent la durabilité et la sécurité alimentaire.*

*Le Cadre stratégique révisé nous permet de déterminer s'il est nécessaire d'infléchir la direction prise par l'Organisation et de quelle manière, à la lumière du contexte mondial, des défis que nous sommes appelés à relever et du travail que nous avons accompli jusqu'à présent. Trois messages clairs se dégagent de cette réflexion.*

*Premièrement, la FAO est sur la bonne voie. Deuxièmement, la FAO est alignée sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD). Troisièmement, la FAO apporte une valeur ajoutée aux efforts déployés sur le plan mondial pour relever les défis de notre époque. Je vous invite à considérer ces trois messages comme un tout car, à l'instar de nos objectifs stratégiques, ils sont à la fois complémentaires et interdépendants.*

*Le Cadre stratégique révisé présente une voie à suivre qui, loin de reculer devant la complexité des enjeux actuels, reconnaît au contraire la nécessité d'adopter des approches globales afin d'apporter les réponses les plus adéquates. Cette idée est au cœur même de la vision Faim zéro, qui imprègne l'ensemble des travaux de l'Organisation, consistant à lutter contre la faim et la malnutrition par des efforts conjugués qui visent à renforcer la résilience, à accroître la production de manière durable, à veiller à ce que nul ne soit laissé pour compte en renforçant la protection sociale et en rendant les systèmes alimentaires plus inclusifs et, en parallèle, à créer les conditions requises pour que les personnes souffrant de malnutrition aujourd'hui puissent par la suite subvenir à leurs besoins.*

*Le même esprit transparaît dans le Programme 2030, qui met l'accent sur le caractère intégré et indissociable des ODD et sur la nécessité de trouver le juste équilibre entre les trois aspects du développement durable. Ainsi, en suivant son Cadre stratégique révisé, la FAO demeure fidèle à sa mission et, ce faisant, elle apporte au programme mondial de développement durable la contribution ciblée et pertinente qui s'impose.*

*Plus que jamais, il faut agir maintenant. Il existe près de 800 millions de raisons à cela. L'année 2030 semble encore éloignée mais elle arrivera inexorablement. Si nous voulons vraiment que, dans 13 ans, nul ne soit plus laissé pour compte, nous devons veiller à ce que chacun dispose du minimum vital pour mener son existence dans la paix et la dignité et des moyens de prospérer grâce à ses efforts et sa persévérance.*

*Le Cadre stratégique révisé permet de bien comprendre les enjeux, la manière dont l'Organisation s'inscrit dans le contexte du développement mondial et la façon dont elle peut contribuer à donner corps à notre vision.*

*Non seulement le Cadre stratégique révisé nous confirme que nous sommes sur la bonne voie mais il consolide aussi les fondations sur lesquelles nous nous appuyerons pour aller résolument de l'avant avec une détermination, une fermeté et une audace décuplées.*

**José Graziano Da Silva**  
**Directeur général**

---

## Table des matières

---

<i>Avant-propos du Directeur général</i> .....	<i>Error! Bookmark not defined</i> .2
<i>Résumé</i> .....	4
<i>Introduction</i> .....	5
<b>I. CADRE STRATÉGIQUE RÉVISÉ</b> .....	<b>6</b>
<b>A. Vision de la FAO et objectifs mondiaux</b> .....	<b>6</b>
<b>B. Évolution du contexte mondial et principaux défis à relever dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture</b> .....	<b>6</b>
<i>B.1 Contexte mondial du développement et son importance pour l'alimentation et l'agriculture</i> .....	6
<i>B.2 Tendances mondiales et régionales</i> .....	10
<i>B.3 Grands défis mondiaux</i> .....	17
<b>C. Attributs et fonctions essentielles de la FAO</b> .....	<b>26</b>
<i>Attributs fondamentaux de la FAO</i> .....	26
<i>Les fonctions essentielles – moyens d'action de la FAO</i> .....	26
<b>D. Objectifs stratégiques</b> .....	<b>28</b>
<i>Objectif stratégique 1: Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition</i> .....	30
<i>Objectif stratégique 2: Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables</i> .....	32
<i>Objectif stratégique 3: Réduire la pauvreté rurale</i> .....	34
<i>Objectif stratégique 4: Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces</i> .....	36
<i>Objectif stratégique 5: Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise</i> .....	38
<i>Objectif 6: Qualité technique, statistiques et thèmes transversaux (changement climatique, parité hommes-femmes, gouvernance et nutrition)</i> .....	40

## Résumé

La FAO a réalisé l'examen quadriennal de son Cadre stratégique sur la période 2016-2017, à la lumière du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres faits nouveaux majeurs à l'échelle mondiale, des tendances régionales et mondiales et des grands défis qui se posent dans les domaines relevant du mandat de la FAO. Ce document présente le Cadre stratégique révisé, en résumant les objectifs stratégiques et les thèmes transversaux mis à jour compte tenu des principaux faits nouveaux, tendances et défis à l'échelle mondiale et des attributs et fonctions essentielles de l'Organisation.

En 2015 et 2016, les organes directeurs de la FAO ont indiqué avec force et constance qu'ils étaient favorables à la continuité de l'orientation stratégique de l'Organisation afin que les actions envisagées dans le Cadre stratégique puissent déployer tous leurs effets. En outre, plusieurs faits nouveaux d'importance mondiale sont intervenus en 2015-2016, en particulier l'adoption du Programme pour un développement durable à l'horizon 2030 et des 17 objectifs de développement durable, ainsi que l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris sur le changement climatique, qui dessinent le contexte général dans lequel la FAO devra opérer et s'adapter pour améliorer les résultats et les effets de son action.

Le Cadre stratégique révisé confère l'orientation stratégique générale de l'Organisation, à commencer par la vision et les objectifs mondiaux de la FAO, qui ont été laissés inchangés lors de la présente révision. Un processus consultatif de réflexion stratégique par étape d'analyse a permis de dégager a) les principaux faits nouveaux à l'échelle mondiale ayant une incidence sur l'environnement dans lequel opère la FAO; b) les tendances mondiales envisagées qui encadrent le développement agricole à moyen terme; c) les tendances sectorielles et régionales découlant des conférences régionales et des comités techniques de la FAO; d) les principaux défis découlant de ces évolutions et tendances; enfin e) les incidences de ces défis sur les objectifs stratégiques, résultantes et produits dans le contexte des attributs fondamentaux et des fonctions essentielles approuvées de la FAO.

Dix défis sont identifiés et décrits. Ils représentent les principaux problèmes de développement que les pays et la communauté du développement sont appelés à relever dans un proche avenir. Ils sont à la base de l'examen et du cadre conceptuel ainsi que de la théorie du changement des cinq objectifs stratégiques (OS) actuels:

- 1: Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition*
- 2: Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables*
- 3: Réduire la pauvreté rurale*
- 4: Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces*
- 5: Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise*

La FAO doit faire en sorte de disposer de la capacité technique interne et de l'intégrité nécessaires pour parvenir aux résultats escomptés. C'est pourquoi un sixième objectif a été maintenu dans le Cadre stratégique afin d'assurer l'encadrement technique et l'intégration des statistiques et des questions transversales que sont le changement climatique, la parité hommes-femmes, la gouvernance et la nutrition dans la conception et la concrétisation des objectifs stratégiques.

## Suite que la Conférence est invitée à donner

La Conférence est invitée à approuver le Cadre stratégique révisé, en particulier la vision, les objectifs mondiaux et les objectifs de la FAO.

## *Introduction*

1. On trouvera dans le présent document le Cadre stratégique révisé de la FAO, qui a été élaboré compte tenu des faits nouveaux majeurs à l'échelle mondiale, des tendances régionales et mondiales et des grands défis qui se posent dans les domaines relevant du mandat de la FAO.
2. Tel qu'il est demandé dans les textes fondamentaux<sup>1</sup>, depuis 2010 tous les travaux de la FAO sont guidés par un *Cadre stratégique* préparé pour une période de 10 à 15 ans et révisé tous les quatre ans; ce cadre comporte, entre autres, une analyse des défis auxquels doivent faire face l'alimentation, l'agriculture et le développement rural et les populations qui en sont tributaires, y compris les consommateurs; une vision stratégique, les objectifs des Membres dans les domaines relevant de la compétence de la FAO, ainsi que les objectifs stratégiques que doivent réaliser les Membres et la communauté internationale avec le soutien de la FAO.
3. Les organes directeurs de la FAO ont indiqué avec force et constance qu'ils étaient favorables à la continuité de l'orientation stratégique de l'Organisation afin que les actions envisagées dans le Cadre stratégique puissent déployer tous leurs effets.
4. L'examen quadriennal du Cadre stratégique de la FAO a eu lieu en 2016-2017 dans le cadre d'un processus de réflexion stratégique consultatif partant de la vision et des objectifs, qui n'ont pas été modifiés à cette occasion<sup>2</sup>. Une série d'analyses a été utilisée pour déterminer:
  - a) les principaux faits nouveaux à l'échelle mondiale ayant une incidence sur l'environnement dans lequel opère la FAO;
  - b) les tendances mondiales envisagées qui encadrent le développement agricole à moyen terme<sup>3</sup>:
    - a. les tendances sectorielles et régionales qui ressortent des examens stratégiques régionaux, et les débats et recommandations qui résultent des conférences régionales<sup>4</sup> et des comités techniques de la FAO<sup>5</sup>;
  - c) les principaux défis découlant de ces faits nouveaux et tendances, auxquels pourraient avoir à faire face les pays et les acteurs du développement, dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture, dans les années à venir;
  - d) les incidences de ces défis sur les objectifs stratégiques, résultantes et produits dans le contexte des attributs fondamentaux et des fonctions essentielles approuvées de la FAO.

---

<sup>1</sup> Textes fondamentaux, section II.F (CR 10/2009).

<sup>2</sup> Notamment en concertation avec un groupe d'experts extérieurs: Alain De Janvry, Ismahane Elouafi, Shenggen Fan, Gustavo Gordillo, Marion Guillou, Mulu Ketsela et Martin Piñeiro.<sup>3</sup>FAO (2016). *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture: tendances et défis*. Rome.

<sup>3</sup>FAO (2016). *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture: tendances et défis*. Rome.

<sup>4</sup> C 2017/14, C 2017/15, C 2017/16, C 2017/17, C 2017/18, C 2017/LIM/1.

<sup>5</sup> C 2017/21, C 2017/22, C 2017/23, C 2017/24.

## I. CADRE STRATÉGIQUE RÉVISÉ

### A. Vision de la FAO et objectifs mondiaux

5. La vision et les objectifs mondiaux de la FAO ont été approuvés par les organes directeurs en 2013 dans le cadre du Cadre stratégique en vigueur, et n'ont pas été modifiés au cours de la présente révision. La vision de la FAO est celle d'«*Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie de tous, en particulier des plus pauvres, d'une façon durable sur les plans économique, social et environnemental.*».

6. Les trois objectifs mondiaux des États Membres sont:

- 1) éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires et de mener ainsi une vie saine et active;
- 2) éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en promouvant des moyens d'existence durables;
- 3) gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, pour le bien des générations présentes et futures.

7. La FAO doit organiser son travail de sorte à aider ses États Membres à atteindre ces objectifs individuellement au niveau national et collectivement aux niveaux régional et mondial en tenant compte des défis auxquels doit faire face le secteur de l'agriculture et de l'alimentation.

### B. Évolution du contexte mondial et principaux défis à relever dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture

8. Cette partie résume les évolutions majeures qui définissent le contexte international dans lequel la FAO opérera et aidera les pays dans un proche avenir, présente les tendances mondiales et régionales qui se dessinent et met en évidence les principaux défis qui découlent de ces évolutions et tendances.

#### B.1 Contexte mondial du développement et son importance pour l'alimentation et l'agriculture

9. Les tendances générales et les questions préoccupantes au niveau mondial ont poussé la communauté mondiale à agir en adoptant une série d'initiatives et d'accords visant à redéfinir les priorités mondiales en matière de développement. Ces évolutions définissent le contexte mondial dans lequel la FAO opérera à l'avenir, dans le cadre général du *Programme de développement durable à l'horizon 2030* et des *Objectifs de développement durable*, qui incluent les engagements et les objectifs politiques du *Programme d'Action d'Addis-Abeba* et de l'*Accord de Paris sur le changement climatique*. D'autres événements importants ont eu lieu dans les domaines de compétence de la FAO, notamment la Déclaration de Rome sur la nutrition (deuxième Conférence internationale sur la nutrition) et la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition; l'entrée en vigueur de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port, qui est un élément clé dans la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée; le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030; et la déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (Sommet de l'ONU pour les réfugiés et les migrants. D'autres événements sont à noter: les résultats des travaux du Sommet mondial sur l'action humanitaire, la conférence Habitat III, qui met l'accent sur l'urbanisation, et le quatorzième Congrès forestier mondial ainsi que la déclaration ministérielle du Forum des Nations Unies sur les forêts.

### ***Le Programme 2030 pour le développement durable***

10. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, est un engagement historique en matière de lutte contre la pauvreté et la faim, de promotion de l'utilisation durable des ressources naturelles et de réponse au changement climatique; il s'articule autour de 17 objectifs de développement durable (ODD) interconnectés, eu égard au fait qu'il n'est pas possible de s'attaquer séparément aux problèmes liés à l'alimentation, aux moyens d'existence et à la gestion des ressources naturelles.

11. De façon à garantir la responsabilité mutuelle des parties prenantes, le Programme 2030 prévoit un élargissement majeur du cadre d'information et de suivi, assorti d'un processus de suivi et d'examen mené par les pays dont l'aboutissement est le Forum politique de haut niveau. En mars 2016, la Commission de statistique de l'ONU est convenue d'un cadre global de 230 indicateurs relatifs aux ODD, qui pourra servir de point de départ. Chaque indicateur mondial dépendra d'une «organisation garante» qui devra: i) contribuer au renforcement des capacités statistiques, ii) recueillir des données auprès de sources nationales, iii) fournir le canevas descriptif du rapport annuel sur l'état d'avancement de la réalisation des ODD devant être élaboré par le Secrétariat de l'ONU, et iv) travailler à de nouvelles améliorations méthodologiques. Les organisations garantes assureront la coordination avec d'autres organismes et parties prenantes désireux de contribuer à l'élaboration des indicateurs. Ainsi, il a été demandé à la FAO d'être la garante de 21 indicateurs, et de contribuer à quatre d'entre eux.

12. On s'attend à ce que les partenariats, en particulier ceux avec le secteur public, jouent un rôle plus important au titre du Programme à l'horizon 2030, permettant l'action coordonnée de multiples parties prenantes face à des ODD intégrés, indivisibles et interconnectés. Les partenariats devraient être déterminants, notamment, pour faciliter l'accès des pays à des moyens de mise en œuvre, y compris des financements et des investissements, l'accès aux marchés et aux technologies, le renforcement des capacités et l'appui à l'élaboration de politiques. Les institutions des Nations Unies seront amenées à jouer un rôle privilégié: fournir des règles et des normes convenues au niveau intergouvernemental et faciliter leur respect, assurer le suivi des engagements pris et des résultats obtenus et favoriser le développement institutionnel en qualité de facilitateurs neutres et fiables.

### ***Le programme d'action d'Addis-Abeba***

13. Le Programme d'action d'Addis-Abeba s'appuie sur les deux précédentes conférences internationales sur le financement du développement. Il aborde toutes les sources de financement et couvre la coopération sur plusieurs questions, notamment la technologie, la science, l'innovation, le commerce et le renforcement des capacités. La mobilisation de ressources au niveau national est un élément central du programme d'action, mais les engagements à l'égard de l'aide publique au développement ont été réaffirmés, en particulier en faveur des pays les moins avancés, notamment les promesses de contributions destinées à intensifier la coopération Sud-Sud et la Coopération triangulaire. Par ailleurs, le document final souligne qu'il est important que les investissements privés soient compatibles avec les principes du développement durable et encadrés par des politiques publiques et des réglementations offrant un juste degré d'incitation. La mise en place d'un nouveau mécanisme facilitant le financement de nouvelles technologies à l'intention des pays en développement a également été décidée.

### ***Accord de Paris sur le changement climatique***

14. En décembre 2015, l'Accord historique de Paris sur l'action climatique a été adopté par la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à sa vingt et unième session (COP21). Plus de 90 pour cent des pays ayant présenté des contributions prévues déterminées au niveau national à l'attention des négociations de la COP21 considéraient l'agriculture comme l'un des secteurs à prendre en compte pour s'adapter aux effets du changement climatique ou en atténuer les effets. Avec la signature de l'Accord de Paris à New York en avril 2016, ces contributions sont devenues contraignantes (contributions déterminées au niveau national), et l'accord est entré en vigueur le 4 novembre 2016.

15. Les systèmes alimentaires et agricoles jouent un rôle important dans les efforts d'adaptation et d'atténuation, comme en témoignent plus de 90 pour cent des contributions déterminées au niveau national des pays signataires de l'Accord de Paris. Le rôle que joue la FAO en aidant les pays à réaliser les ambitions définies dans leurs contributions déterminées au niveau national, par son action normative et technique, est universellement reconnu. Il faut donc soutenir les acteurs de la chaîne de valeur alimentaire si l'on veut surmonter les obstacles qui freinent l'adoption de pratiques améliorées et la mesure et la communication de leurs résultats au sein de ces systèmes. La vingt-deuxième session de la Conférence des Parties (COP22), tenue en novembre 2016, s'est concentrée sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris, et elle a mis en avant le rôle primordial de l'agriculture et d'autres activités connexes dans les aspirations relatives à l'action climatique, en particulier dans les pays en développement où l'agriculture constitue l'épine dorsale de nombreuses économies.

16. Les forêts joueront également un rôle important dans la mise en œuvre de cet accord capital, ainsi que dans l'atténuation du changement climatique et les efforts d'adaptation. Le principal mécanisme d'atténuation porte sur la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement. Cependant, l'accord reconnaît aussi le potentiel des forêts en matière d'adaptation, y compris les approches mixtes et l'importance des avantages non liés au carbone. La majorité des contributions fixées déterminées au niveau national présentent des mesures d'atténuation et d'adaptation axées sur les forêts et l'utilisation des terres.

17. La COP21 a accordé une place importante aux services rendus par les océans, les eaux continentales et les écosystèmes aquatiques en matière de régulation du climat et de piégeage du carbone, et a souligné l'urgence qu'il y a à inverser les tendances actuelles, à restaurer les écosystèmes aquatiques et à rétablir leur capacité productive. Le rôle des océans dans le changement climatique a été reconnu pour la première fois et présenté dans le préambule de l'Accord de Paris.

18. Le changement climatique constitue une menace croissante pour la sécurité alimentaire et la nutrition, et les travaux de la FAO dans ce domaine seront guidés par une stratégie et un plan d'action qui les intégreront dans tous les objectifs stratégiques.

#### ***Déclaration de Rome sur la nutrition et Décennie d'action en faveur de la nutrition***

19. En adoptant la Déclaration de Rome sur la nutrition et le Cadre d'action à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition, les dirigeants des pays de la planète se sont de nouveau engagés à définir et à mettre en œuvre des politiques nationales visant à éliminer la malnutrition sous toutes ses formes et à transformer les systèmes alimentaires afin de garantir à tous un régime alimentaire nutritif. Les participants à la Conférence ont confirmé l'importance du poisson et des produits de la mer pour de nombreuses communautés côtières dont la nutrition et la santé dépendent des protéines et des micronutriments essentiels qu'ils procurent (en particulier pour les femmes en âge de procréer et les jeunes enfants), et ont souligné que la pêche et l'aquaculture étaient un moyen idéal de progresser vers des régimes alimentaires sains.

20. La Déclaration de Rome sur la nutrition prend acte des problèmes multiples que pose la malnutrition dans la perspective d'un développement inclusif et durable, et en matière de santé. Elle présente une vision commune pour une action mondiale visant à mettre fin à toutes les formes de malnutrition. Le Cadre d'action énonce un ensemble d'options et de stratégies, sous la forme de 60 mesures recommandées, qui indiquent la marche à suivre pour concrétiser les engagements inscrits dans la Déclaration de Rome sur la nutrition.

21. Le 1<sup>er</sup> avril 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé que la période allant de 2016 à 2025 serait une Décennie d'action en faveur de la nutrition. La résolution relative à la Décennie d'action en faveur de la nutrition reconnaît qu'il est nécessaire d'en finir avec la faim et de prévenir toutes les formes de malnutrition de par le monde en fournissant un cadre qui permettra à un grand nombre d'acteurs de travailler ensemble pour faire face à ces problèmes et à d'autres questions urgentes liées à la nutrition. La FAO et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) mèneront la mise en œuvre de la Décennie d'action en faveur de la nutrition, en collaboration avec les organisations des Nations Unies et d'autres parties prenantes.



### ***Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port***

22. L'Accord de 2009 sur les mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR) est entré en vigueur en 2016 et joue un rôle essentiel dans la lutte menée par la communauté internationale contre le fléau que représente cette pêche. L'Accord, qui prévoit des obligations contraignantes, définit des normes relatives à l'inspection des navires étrangers qui demandent à entrer dans un port. En particulier, les mesures mises en place permettent aux pays de bloquer les navires qu'ils soupçonnent de se livrer à la pêche illicite, évitant ainsi que des prises illégales ne pénètrent sur les marchés locaux et internationaux. Le Comité des pêches de FAO a recensé les besoins de renforcement des capacités des pays en développement aux fins d'une mise en application effective de l'Accord. Des instruments tels que l'Accord jouent un rôle déterminant dans la réalisation de certaines cibles de l'ODD 14, qui a été fixé selon un calendrier plus serré (2020) que le reste du Programme 2030.

### ***Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 - 2030***

23. La troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe, qui s'est tenue à Sendai en mars 2015, a adopté le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030. Il tire parti de l'expérience du Cadre d'action de Hyogo (2005-2015) et reconnaît que la réduction des risques de catastrophe est un élément important du développement durable. Le champ d'application du cadre est étendu aux risques de catastrophe, dans toutes leurs dimensions (intensité et durée), et inclut les aléas naturels et ceux liés à l'activité humaine, ainsi que les risques et aléas environnementaux, technologiques et biologiques. En adoptant le Cadre, les pays se sont engagés à redoubler d'efforts pour renforcer la réduction des risques de catastrophe et réduire les pertes en termes de vies humaines, de biens et de moyens d'existence causées par les catastrophes.

24. Parmi les innovations importantes du Cadre de Sendai, il faut noter la transition vers une approche plus vaste de gestion des risques multiples, qui inclut les risques et les catastrophes transfrontières, technologiques et biologiques et souligne la nécessité d'un engagement multisectoriel pour planifier et exécuter les mesures de réduction des risques de catastrophe, et qui reconnaît combien il est important de disposer de systèmes sanitaires performants. Le Cadre invite à recourir plus systématiquement à la science et à la technologie aux fins de la prise de décision politique et articule clairement le rôle de la gouvernance des risques de catastrophe, tout en insistant fortement sur l'exigence de «reconstruire en mieux» pendant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction. Entre autres éléments novateurs spécifiques, le Cadre préconise de renforcer la cohérence entre les politiques de développement et les politiques de réduction des risques dans les secteurs les plus vulnérables, notamment l'agriculture et la sécurité alimentaire et souligne le rôle des mécanismes de protection sociale dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition. La nécessité de protéger les moyens d'existence agricoles et les moyens de production, notamment le bétail, les bêtes de somme, les outils et les semences est spécifiquement mentionnée.

### ***Sommet des Nations Unies sur les réfugiés et les migrants***

25. Le Sommet des Nations Unies sur les réfugiés et les migrants s'est tenu en septembre 2016. En adoptant la déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, les États membres ont pris des engagements audacieux: analyser et traiter les facteurs qui conduisent ou contribuent aux déplacements massifs de personnes, notamment en prenant des mesures pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et renforcer la prise de conscience quant aux contributions positives que les migrants apportent au développement économique et social. La déclaration de New York contient également des plans concrets sur la façon de concrétiser ces engagements, notamment en entamant des négociations menant à une conférence internationale et à l'adoption d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018 et en s'efforçant de promouvoir un partage plus équitable de la charge et des responsabilités que représentent l'accueil des réfugiés dans le monde et l'aide dont ils ont besoin en adoptant un pacte mondial en faveur des réfugiés. L'accroissement des investissements dans l'agriculture durable et le développement rural fait partie intégrante de la solution au problème des migrations.

### ***Sommet mondial sur l'action humanitaire***

26. Lors du premier Sommet mondial sur l'action humanitaire, tenu à Istanbul en mai 2016, plusieurs organismes et programmes des Nations Unies ont reconnu qu'il fallait dépasser le clivage humanitaire-développement et ne plus l'envisager isolément de l'ensemble de l'effort en faveur du développement durable, qui vise les causes profondes des crises prolongées et récurrentes, et qu'il fallait réduire le coût humain des catastrophes et des crises prolongées en apportant un soutien aux individus, aux communautés et aux pays exposés, et renforcer la résilience.

### ***Habitat III – Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable***

27. Le processus d'urbanisation et les transformations démographiques qu'il entraîne ont des répercussions sans précédent sur la situation de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes, qui sont de plus en plus courantes dans les zones urbaines. L'insécurité alimentaire, la malnutrition et la faim dans les zones urbaines reçoivent une attention croissante et il importe de les considérer, au niveau international, national, infranational et local, comme des éléments clés du développement durable.

28. Les participants à la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), tenue à Quito (Équateur), en octobre 2016, ont adopté le Nouveau Programme pour les villes, qui réaffirme l'engagement de la communauté internationale en faveur d'un développement urbain durable. La mise en œuvre de ce Programme contribue de manière intégrée à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi qu'à la réalisation des objectifs de développement durable, notamment l'ODD 11 – «Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables». La FAO peut y contribuer de différentes façons, en promouvant des chaînes alimentaires durables et en renforçant les partenariats et la participation des parties prenantes, en renforçant les possibilités que l'urbanisation offre au développement rural et en intégrant les petits exploitants agricoles dans les systèmes alimentaires urbains.

### ***Évolutions mondiales ayant une incidence sur certains secteurs***

29. *Congrès forestier mondial* Le principal résultat du quatorzième Congrès forestier mondial, tenu à Durban (Afrique du Sud) en septembre 2015, est la Déclaration de Durban, qui présente une vision nouvelle des forêts et de l'exploitation forestière à l'horizon 2050 et au-delà. La vision met en évidence la contribution de ce secteur au Programme de développement durable à l'horizon 2030, relie les interventions forestières aux actions en faveur de la sécurité alimentaire et les intègre à d'autres formes d'utilisation des terres et aux efforts de lutte contre le changement climatique. En raison de son caractère global et avant-gardiste, elle pourrait aussi contribuer dans une large mesure à orienter le programme forestier international.

30. *Résolution issue de la onzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts.* À sa onzième session, tenue en 2015, le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) a approuvé une déclaration ministérielle intitulée «Les forêts que nous voulons: l'après-2015» ainsi qu'un projet de résolution concernant l'Arrangement international sur les forêts pour l'après 2015. Ce projet de résolution, approuvé ensuite par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-dixième session, préconisait de prolonger l'Arrangement international sur les forêts jusqu'en 2030 et de renforcer ses activités à l'appui de la gestion durable des forêts du monde. En outre, il appelait à consolider le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) au service du FNUF et de déployer des efforts conjoints en vue de mettre en œuvre une action durable dans le domaine des forêts et d'accroître leur contribution à la concrétisation des objectifs de développement convenus au niveau international.

## ***B.2 Tendances mondiales et régionales***

31. La FAO a élaboré un document de travail sur les grandes tendances mondiales dans l'alimentation et l'agriculture (*The future of food and agriculture – Trends and challenges*), qui analyse les tendances et les défis auxquels le monde fait face et devrait faire face à moyen et long terme dans les domaines essentiels pour la vision et le mandat de la FAO. En outre, les conférences

régionales de la FAO ont réfléchi aux tendances qui sont de nature régionale, et les tendances et évolutions qui devraient avoir une incidence sur les domaines d'activité dans l'agriculture, les produits, les pêches, les forêts et les systèmes alimentaires ont été examinées dans chacun des comités techniques de l'Organisation en 2016. Sur la base de ces examens, une synthèse des grandes tendances mondiales et régionales est présentée ci-dessous.

***1) L'augmentation de la population, de l'urbanisation et des revenus à l'échelon régional et mondial fera évoluer la structure et le niveau de la demande de produits alimentaires***

32. De nombreuses études ont montré que l'accroissement de la population mondiale et régionale est le facteur qui influence le plus l'évolution des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture. Les perspectives à moyen terme élaborées conjointement en 2016 par l'OCDE et la FAO prévoient que l'accroissement de la population et la hausse des revenus seront les deux principaux moteurs de la demande alimentaire mondiale pour l'alimentation et auront une incidence sur les tendances concernant l'utilisation des ressources naturelles, la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre (GES). Si les taux d'accroissement de la population baissent progressivement, le nombre d'habitants de la planète n'a cessé d'augmenter d'une année sur l'autre jusqu'à une période récente. La population mondiale devrait s'élever à 9,73 milliards de personnes en 2050 et atteindre 11,2 milliards en 2100. Plus de la moitié de cette augmentation est concentrée dans l'Afrique subsaharienne et le reste essentiellement en Asie.

33. Il existe des disparités dans les régions, et entre elles, qui montrent que l'accroissement aura lieu principalement en Afrique et en Asie. Dans les régions, l'évolution des taux d'augmentation de la population démographique est remarquable puisque des taux de plus de 2,5 pour cent par an devraient continuer d'être enregistrés jusqu'en 2050 dans plusieurs pays africains. La population totale de ces pays s'élevait à 320 millions en 2015 et devrait doubler une première fois d'ici à 2050 et plus que doubler une deuxième fois d'ici à 2100, pour atteindre 1,8 milliard d'individus. Ces taux d'accroissement de la population compromettront gravement les perspectives globales de développement de ces pays.

34. Certaines tendances générales observées dans les zones rurales laissent présager une augmentation constante des taux d'urbanisation, un vieillissement de la population rurale et une féminisation du secteur agricole du fait de la réduction du nombre d'hommes adultes travaillant dans ces zones. Au total, 2,4 milliards de personnes devraient migrer vers les zones urbaines d'ici à 2050. Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale est urbaine (54 pour cent) et en 2050, plus de deux tiers de la population mondiale vivront dans des zones urbaines. Le phénomène d'urbanisation devrait se produire en majeure partie dans les pays à faible revenu et avoir une incidence directe sur les modes de consommation alimentaire, la nutrition, les filières de distribution de produits alimentaires et la production d'aliments. Dans les décennies à venir, la planète ne sera pas seulement plus peuplée et urbaine, elle sera également plus âgée sur le plan démographique, au moins en moyenne. Des taux élevés d'urbanisation entraîneront une évolution rapide des systèmes alimentaires.

35. La plupart des projections mondiales indiquent une augmentation de la croissance réelle par habitant dans les prochaines décennies ainsi qu'une hausse des revenus plus rapide dans les pays à revenu faible ou intermédiaire que dans les pays à revenu élevé. L'une des principales conséquences de l'augmentation des revenus et de l'urbanisation est l'évolution des modes d'alimentation, qui sont déterminés par différents systèmes de production et ont des conséquences différentes en termes d'émissions et d'impact sur les ressources. La croissance de la population étant concentrée dans les pays à faible revenu, on peut s'attendre à des augmentations importantes de la demande pour des plantes vivrières de base telles que les racines, les tubercules, les plantains, etc. L'urbanisation et la hausse des revenus modifieront le comportement des consommateurs, qui privilégieront les aliments transformés et riches en énergie (céréales, produits laitiers et viande) au détriment des aliments riches en calories. Dans les pays actuellement à faible revenu, cette évolution devrait entraîner une augmentation considérable de la demande de céréales, de lait et de produits carnés, tandis que dans les pays à revenu élevé, la demande de fruits et légumes sera supérieure à la demande d'autres produits alimentaires.

## ***2) Malgré l'augmentation des revenus par habitant, on devrait assister à un ralentissement de la réduction de la pauvreté et donc à des inégalités persistantes et à de sombres perspectives en matière de nutrition***

36. Les perspectives économiques mondiales indiquent que le bien-être économique devrait globalement augmenter au fil du temps, mais que les taux de croissance économique continueront de varier entre les régions. Ainsi, l'Orient, l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne sont les régions qui connaîtront la plus croissance la plus rapide (4 pour cent par an) tandis que l'Amérique latine et les Caraïbes n'enregistreront qu'une croissance de 2 pour cent. De tels taux de croissance devraient creuser l'écart entre l'Asie de l'Est (qui est déjà la région à faible revenu la plus riche) et d'autres régions. La réduction de la pauvreté sera plus lente que ce que les taux élevés de croissance économique pourraient laisser espérer. En outre, il existe de fortes inégalités dans les pays, et entre eux, ainsi que des différences régionales.

37. L'augmentation des revenus par habitant devrait permettre d'améliorer les résultats nutritionnels, mais les perspectives sont peu prometteuses. Malgré les progrès importants réalisés au cours des vingt dernières années, 795 millions de personnes souffrent toujours de faim chronique, 161 millions d'enfants de moins de cinq ans sont encore atteints de malnutrition chronique et plus de deux milliards de personnes connaissent des carences en micronutriments. De même, l'évolution des régimes alimentaires et l'adoption de modes de vie plus sédentaires sont responsables de deux problèmes de grande ampleur: l'excès pondéral, qui touche 1,9 milliard de personnes dans le monde entier, et l'obésité, qui affecte 600 millions de personnes. Ces deux problèmes augmentent le risque de maladies non transmissibles liées à l'alimentation. Si les tendances actuelles persistent, qui sont aggravées dans les pays à revenu intermédiaire, près de 11 pour cent des enfants de moins de cinq ans pourraient être obèses d'ici à 2025.

## ***3) Évolution de la nature et l'intensité de la concurrence pour les ressources naturelles***

38. Les tendances à l'horizon 2050 laissent entrevoir une pénurie de plus en plus marquée de terres agricoles, d'eau, de forêts, de pêches de capture marines et de biodiversité. La concurrence autour des ressources naturelles pour les produits alimentaires et non alimentaires n'est pas un phénomène nouveau, mais la nature et l'intensité de cette concurrence ont beaucoup changé au cours des dix dernières années, et cette tendance devrait perdurer. Cette concurrence est due à de nombreuses causes: l'intensification accélérée des activités humaines, l'augmentation des pressions sur les terres, l'eau, la biodiversité, l'énergie et les éléments nutritifs dans les prochaines décennies en raison de l'expansion urbaine, les infrastructures, l'industrie, l'exploitation minière, la production alimentaire, y compris l'aquaculture terrestre, la bioénergie, les matières premières non alimentaires, et les produits ligneux et tertiaires. La consommation de céréales et de graines oléagineuses pour la production de biocarburants a augmenté, tout comme l'utilisation de la biomasse comme substitut aux produits pétrochimiques, dans le contexte d'un intérêt croissant pour la bioéconomie, qui s'appuie sur la production de ressources biologiques renouvelables et leur transformation en produits alimentaires, en aliments pour animaux, en produits écologiques et en bioénergie, dans le monde entier.

39. La concurrence pour les ressources naturelles accentue la pression sur celles-ci et les écosystèmes, entraîne une dégradation et un abandon des terres et menace les ressources qui sont fragiles et ne sont pas encore dégradées. Il est fort probable que les ressources naturelles continueront de faire l'objet d'une demande accrue, compte tenu des tendances démographiques et économiques susmentionnées, notamment l'évolution des modes de consommation et la production de bioénergie. L'accès aux ressources naturelles peut devenir également plus difficile et des inégalités entre hommes et femmes peuvent apparaître.

40. On note également que l'utilisation d'eau pour l'agriculture ralentit car les systèmes d'irrigation et les techniques agronomiques s'améliorent et accroissent la productivité des terres irriguées et la productivité de l'eau. Mais la transformation rapide des zones rurales en milieux urbains concentre encore plus la structure de la demande. Puisque l'agriculture continuera d'être le principal utilisateur d'eau, l'amélioration de son utilisation dans l'agriculture irriguée aura une incidence directe sur la demande d'eau au niveau local et régional. Des allocations d'eau brute agricole au profit d'autres usages d'utilité publique (approvisionnement municipal, prescriptions environnementales et

hydroélectricité) sont déjà en cours, mais il est encore possible de les optimiser sur le plan économique et environnemental. Les utilisations non concurrentes de l'eau, comme l'utilisation dans l'agriculture d'eaux usées traitées provenant du secteur urbain, deviendront plus importantes.

#### ***4) Augmentation de la variabilité du climat et vulnérabilité accrue face aux phénomènes météorologiques extrêmes***

41. Les incidences du changement climatique – processus de changement environnemental à évolution lente, variabilité croissante du climat et vulnérabilité accrue aux événements climatiques extrêmes – devraient progressivement s'intensifier. Depuis trente ans, les catastrophes naturelles ont tendance à se produire plus souvent dans le monde entier et à causer de graves dommages sur le plan économique. C'est notamment le cas d'événements climatiques tels que les sécheresses, les phénomènes hydrologiques (inondations) et les phénomènes météorologiques (tempêtes). La recrudescence des phénomènes météorologiques est un problème important pour le secteur de l'agriculture, qui dépend beaucoup du climat. L'intensité de ces catastrophes est également en augmentation et peut continuer de croître en raison du changement climatique. Dans certaines régions, le changement climatique entraînera des précipitations plus intenses, des inondations plus nombreuses et des périodes sèches plus longues entre les épisodes de pluie, débouchant sur d'autres épisodes de sécheresse. Le phénomène El Niño de 2015-2016 a été l'un des plus violents observés au cours des 50 dernières années et ses répercussions ont été ressenties dans le monde entier. Les sécheresses devraient s'intensifier, notamment dans les régions subtropicales et les régions de basse et moyenne latitude.

42. Les catastrophes naturelles constituent une menace pour le développement durable et freinent toute possibilité d'éliminer la faim et la pauvreté et d'améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire. Les catastrophes liées à la géologie, au climat et à la météorologie continuent d'avoir des incidences négatives sur les vies et les moyens d'existence des hommes et des femmes vivant sur la planète. En particulier, les catastrophes naturelles plongent les personnes vulnérables dans un cycle vicieux de pauvreté parce que leurs capacités de résistance et d'adaptation sont moins fortes. Les petits États insulaires en développement (PEID) font face à de nombreux obstacles communs qui entravent leur développement durable: bases de ressources réduites; dépendances à l'égard de l'instabilité des marchés; importations alimentaires élevées; coûts importants de l'énergie, des transports et des communications; fragilité des milieux naturels, etc. Ces contraintes impliquent une plus grande vulnérabilité aux chocs et un développement limité du secteur de l'agriculture, des pêches et des forêts à vocation commerciale. L'impact différencié des catastrophes sur les hommes et les femmes est dû principalement aux inégalités qui existent entre les sexes.

43. Les sous-secteurs de l'agriculture peuvent être touchés de façon différente par les catastrophes naturelles. Les cultures ont tendance à être plus vulnérables aux inondations et aux tempêtes, le bétail est massivement touché par les sécheresses, le sous-secteur de la pêche est le plus vulnérable aux tsunamis et aux tempêtes telles que les ouragans et les cyclones, tandis les inondations et les tempêtes (à l'exclusion des feux de forêt) ont les plus fortes répercussions économiques sur les forêts.

44. Les phénomènes météorologiques extrêmes liés au changement climatique devraient entraîner un besoin d'aide humanitaire encore plus profond, en particulier parce qu'ils aggravent les risques de conflit et contraignent les populations à se déplacer. Si le changement climatique n'est pas en lui-même nécessairement associé à la violence, l'intersection entre la vulnérabilité au changement climatique et une fragilité institutionnelle et socioéconomique plus marquée peut augmenter les risques de conflit. Cette nouvelle tendance, qui a été dénommée le «lien entre le climat et les conflits», est caractérisée par l'intersection entre deux facteurs clés: la faiblesse des institutions et la fragilité sociale préexistante, ainsi que la vulnérabilité au changement climatique. Les pays les plus vulnérables au changement climatique sont souvent les plus pauvres ou les plus fragiles, et des gouvernements qui ne sont pas armés pour gérer les effets du changement climatique peuvent aggraver le risque de conflit. Notant que l'agriculture consomme environ 70 pour cent de l'eau utilisée dans le monde, l'accès à l'eau devrait donc, dans le contexte du changement climatique, être un droit de plus en plus précieux et contesté et donc un risque de conflit dans des environnements caractérisés par la faiblesse des institutions.

### ***5) Augmentation de la demande pour l'alimentation humaine et animale et les biocarburants et nécessité de doper la production des secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches***

45. Dans les décennies à venir, la demande mondiale croissante pour l'alimentation humaine et animale et les biocarburants ne pourra être satisfaite que par une augmentation significative de la production dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches. Les toutes dernières projections concernant la production agricole brute indiquent une augmentation de 50 pour cent entre 2012 et 2050. Historiquement, l'augmentation de la production a été encore plus dynamique en raison principalement de l'amélioration des rendements, de l'accroissement des superficies agricoles et de la hausse de la production de viande et de lait. La contribution des pêches de capture marine à l'alimentation humaine et animale s'est stabilisée au cours des dix dernières années, mais la production de poisson continue d'augmenter grâce, en grande partie, à l'aquaculture et cette tendance devrait se poursuivre.

46. L'augmentation des rendements moyens des principales cultures à l'échelle mondiale a fléchi par rapport aux taux historiques et a dépassé légèrement 1 pour cent par an au cours des dix dernières années. Les rendements varient aussi selon la région et des écarts importants existent entre les rendements des exploitations agricoles et les ceux qui pourraient être obtenus d'un point de vue technique. Ces écarts s'expliquent par l'utilisation insuffisante d'intrants et de technologies plus productives, qui est souvent liée au manque d'intégration dans les marchés. Les niveaux de recherche et développement sont également faibles au point que les taux d'intensité de recherche agricole<sup>6</sup> enregistrés dans la plupart des pays restent encore inférieurs aux seuils recommandés. Les pratiques culturelles qui s'appuient sur des approches écosystémiques qui permettent de réduire la charge de travail et qui tiennent compte de l'égalité hommes-femmes, ainsi que les nouvelles tendances en matière d'innovations scientifiques et techniques pour améliorer la productivité agricole, telles que les cultures biotechnologiques, peuvent apporter des contributions importantes à l'intensification durable.

### ***6) Persistance de la volatilité des prix alimentaires et besoin croissant d'investissements pour vaincre la faim et l'extrême pauvreté***

47. Différentes publications sur les perspectives soulignent que de nombreux pays, riches et pauvres, ne se sont jamais entièrement remis de la grande récession de 2007-2008. En particulier, de nombreux pays de l'OCDE<sup>7</sup> continuent de souffrir de la faiblesse des investissements et d'une combinaison de facteurs négatifs: demande globale atone, évolutions peu favorables du côté de l'offre et faible croissance des échanges commerciaux et de la productivité. Globalement, la croissance des revenus a ralenti et l'investissement est resté limité après 2007-2008, tandis que les marchés internationaux des produits ont connu une période prolongée de prix plus élevés mais aussi plus instables. Ce constat vaut également pour la plupart des produits agricoles. Les incidences de ces changements sur les consommateurs, la sécurité alimentaire mais aussi les agriculteurs ont été largement examinées et analysées en profondeur dans de nombreuses publications de la FAO. Les principaux facteurs de changement sont l'expansion des biocarburants au niveau mondial, le faible niveau des stocks de céréales, les mauvaises récoltes, les chocs climatiques, une demande continue de produits pour la consommation humaine et animale de la part d'un certain nombre de marchés émergents, etc. On s'est peu intéressé cependant aux incidences de la hausse des prix sur les investissements dans l'agriculture pendant les années d'expansion et aux répercussions possibles à moyen terme de ces investissements pléthoriques sur les marchés et les futurs prix.

---

<sup>6</sup> Exprime la part des dépenses nationales dans la recherche-développement agricole publique en pourcentage du PIB agricole.

<sup>7</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

48. La FAO, le FIDA et le PAM ont estimé qu'il faudrait un investissement annuel supplémentaire de 265 milliards d'USD en moyenne dans le monde pour vaincre la pauvreté extrême et la faim d'ici à 2030, par rapport à un scénario du statu quo. Ce montant comprend les investissements dans les programmes de protection sociale (67 milliards d'USD) et les investissements dans des activités productives en faveur des pauvres (198 milliards d'USD), c'est-à-dire des activités qui permettent aux pauvres de gagner de l'argent, d'épargner et d'investir. Il faudrait pour cela augmenter considérablement les investissements annuels dans les activités de protection sociale et de production dans les zones rurales, par rapport à la situation de statu quo. Les pays à faible revenu n'ont quasiment pas les moyens de mobiliser des ressources publiques et privées importantes pour soutenir ces programmes d'investissement, ce qui nécessite une coopération financière internationale.

### ***7) Ralentissement de la croissance des échanges agricoles et retour à une régionalisation du commerce***

49. La croissance du commerce agricole a fléchi au cours des dernières années et chuté brusquement en 2015. Les causes immédiates de cette baisse sont notamment l'absence de progrès dans les négociations commerciales multilatérales menées sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), notamment l'incapacité de conclure les négociations liées au Programme de développement de Doha, la baisse vertigineuse des prix des produits de base dans l'ensemble du spectre agricole, la croissance plus faible du PIB<sup>8</sup> et des importations de substitution de grands importateurs asiatiques, un retour partiel aux politiques protectionnistes (voir, par exemple, les données de la Banque mondiale sur les barrières commerciales temporaires), ainsi que l'augmentation des coûts de l'énergie et du transport.

50. Les négociations commerciales multilatérales au sein de l'OMC étant dans l'impasse depuis plus d'une décennie, de nombreux pays ont cherché à améliorer leur accès au marché en recourant à des accords commerciaux régionaux. Trois grands accords régionaux ont récemment été conclus ou sont en cours de négociation. Il s'agit du Partenariat transpacifique, du Partenariat économique régional global et du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP). Ces trois accords englobent l'agriculture ou la concernent indirectement. Ils pourraient contribuer à libéraliser encore davantage le commerce agricole et à injecter différentes disciplines dans les règles que les pays appliquent pour assurer la sécurité sanitaire des aliments, la santé animale et végétale et la cohérence des normes pour les produits alimentaires.

### ***8) Incidence croissante des conflits, des crises prolongées et conséquences sur la faim, la sécurité alimentaire, le développement agricole et les déplacements de populations***

51. Les conflits se multiplient à nouveau et ont des effets massifs et incontestablement néfastes sur la faim, la nutrition et le développement durable en général. Ils sont la principale cause de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. La plupart des conflits frappent plus violemment les zones rurales, où l'on dénombre environ deux tiers des victimes tuées dans des conflits armés étatiques et non étatiques, et ils ont de lourdes conséquences sur la production agricole et les moyens d'existence. Les éléments déclencheurs de conflits sont nombreux: intérêts géopolitiques, contrôle de ressources, tensions ethniques, différences religieuses, discrimination, gouvernance médiocre, capacité réduite de l'État, pression démographique et urbanisation rapide, ou encore pauvreté et chômage des jeunes. Certains relèvent spécifiquement du mandat et des compétences de la FAO, notamment la concurrence pour l'utilisation des terres, de l'eau ou d'autres ressources naturelles, les multiples dimensions de l'insécurité alimentaire, l'abandon, par les gouvernements, de certaines zones marginalisées, ou une mauvaise gestion environnementale.

52. Les incidences de l'insécurité alimentaire que provoquent les conflits ne se limitent plus à certains pays ou régions: elles sont désormais mondiales. En 2015, plus de 65 millions de personnes ont été déplacées contre leur gré et, pour la plupart, pour des périodes prolongées. Les répercussions locales des conflits sont de plus en plus souvent relayées à l'échelle mondiale, tandis que les personnes touchées se déplacent à l'intérieur d'un pays, d'une région ou d'un continent, ou migrent vers un autre pays, une autre région ou un autre continent, pour échapper aux risques et aux conséquences de la

---

<sup>8</sup> Produit intérieur brut (PIB).

guerre. On connaît chaque jour davantage l'influence que peut avoir l'insécurité alimentaire qui sévit dans une région du monde sur les services sociaux, les systèmes politiques et la sécurité nationale d'une autre partie de la planète.

53. Récemment, certains flux migratoires ont connu une ampleur sans précédent, en raison des départs massifs de populations qui quittent le Moyen-Orient, l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord pour gagner l'Europe. Les motifs plus fréquemment cités par ceux qui quittent le Moyen-Orient sont les conflits, la guerre ou les troubles civils. Ceux qui fuient l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord mentionnent souvent des motifs économiques, notamment la rareté croissante des ressources et leur dégradation, la dégradation des moyens d'existence et, par conséquent, de la sécurité alimentaire.

***9) Progression des ravageurs et des maladies transfrontalières des végétaux, nouvelles menaces et incidences croissantes des zoonoses sur la santé humaine***

54. La fréquence croissante des infestations de ravageurs et des foyers de maladies transfrontières des animaux et des végétaux, ainsi que la multiplication des incidents nucléaires et des crises liées à la sécurité sanitaire des aliments, constituent une menace constante pour la chaîne alimentaire humaine. La grippe aviaire, la fièvre aphteuse, la peste des petits ruminants, les infestations d'acridiens, les maladies du blé, du manioc, du maïs et de la banane, les ravageurs et maladies des forêts, les maladies aquatiques, les pathogènes d'origine alimentaire et les mycotoxines ne sont que quelques exemples des risques qui pèsent sur la filière alimentaire et dont l'incidence peut s'étendre à la santé humaine, à la sécurité alimentaire, aux moyens d'existence, aux économies nationales et aux marchés mondiaux. Le changement climatique est en partie responsable des situations de crise dans la filière alimentaire. Il apparaît clairement que le changement climatique modifie les aires de répartition et la dissémination des ravageurs et des maladies des plantes, mais il est difficile de prédire exactement ses effets.

55. Le monde est confronté à la charge que représentent ces anciennes et récentes zoonoses endémiques qui menacent la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages, en particulier dans les communautés pauvres et vulnérables. Les déplacements accrus des personnes, des animaux aquatiques et terrestres, des plantes et des produits dans une économie mondialisée d'une part, et la concentration et l'intensification des systèmes de production d'autre part, ont accéléré et élargi la menace que représentent les zoonoses, qui sont des maladies infectieuses des animaux qui peuvent se transmettre naturellement à l'homme.

56. Les conséquences des maladies zoonotiques sur la santé humaine sont non seulement aggravées par le changement climatique mais aussi par la résistance croissante aux antimicrobiens. La résistance aux antimicrobiens est un problème majeur d'autant plus préoccupant pour la santé humaine, animale et végétale dans le monde qu'il menace d'inverser un siècle de progrès réalisés par la médecine. Les antimicrobiens sont encore très utilisés, non seulement pour préserver la santé humaine et animale, mais aussi dans le cadre élargi de l'élevage et de la production industrielle agricole.

***10) Aggravation des perspectives d'emplois stables et rémunérateurs, en particulier pour les jeunes***

57. Les générations actuelles qui arrivent, ou qui sont déjà, sur le marché du travail, n'ont jamais été aussi éduquées mais beaucoup estiment que leurs perspectives en termes d'emploi et de revenus sont médiocres et parfois pires que celles de leurs parents. Des populations de jeunes vivant dans les zones urbaines ont fait récemment part de leur mécontentement concernant l'absence de débouchés et, surtout, de perspectives d'avenir. En outre, la majorité des personnes, surtout les jeunes, qui vivent dans les zones rurales ont encore moins de chances de trouver un emploi stable et rémunérateur car elles ont un niveau d'éducation moins élevé que leurs homologues urbains. Les jeunes sont en grande partie concentrés en Afrique et en Asie du Sud et cette tendance se poursuivra dans les deux régions dans les prochaines années. Dans un proche avenir, l'écart d'âge moyen entre ces régions et le reste du monde devrait augmenter.



### ***11) Accélération de la transformation structurelle, de la transition rurale et des changements connexes dans les systèmes alimentaires***

58. Les tendances démographiques et économiques se traduisent par une transformation du monde rural, qui est une voie de développement classique, caractérisée par la nécessité de faire évoluer la production agricole et les systèmes alimentaires afin qu'ils s'adaptent aux nouvelles réalités. Cela concerne notamment la redistribution des emplois agricoles vers d'autres secteurs économiques en développement. Les voies de cette évolution sont hétérogènes, spécifiques au contexte local et dépendent fortement des conditions initiales, des politiques qui sont appliquées et de la qualité de la gouvernance. Le modèle de transition des systèmes de production agricole vers une agriculture intégrée dans les marchés et à forte intensité de capital a coïncidé avec l'essor des villes rurales et des petits centres urbains qui contribuent à la transformation et au développement économique et social des zones rurales.

59. La transition agricole et les transformations rurales se sont jusqu'ici mutuellement renforcées grâce aux interactions entre l'offre et la demande avec les zones urbaines. Des études montrent que cette transition a contribué à réduire la pauvreté et à combler les écarts avec les zones urbaines observés dans les indicateurs de bien-être concernant notamment les domaines sanitaires, sociaux et d'autres aspects liés aux moyens d'existence. Dans certains cas, la redistribution du travail a contribué à réduire la productivité des secteurs bénéficiaires en raison de la forte intensité de main-d'œuvre qui caractérise les secteurs manufacturier, industriel ou tertiaire, surtout aux premiers stades de développement. Cependant, la garantie d'avoir un emploi ne s'applique pas à tous pendant ces transitions, et il est important de s'assurer que personne, en particulier chez les plus pauvres, n'est laissé pour compte dans les processus de transformation structurelle.

### ***12) Importance et nécessité croissantes d'une gouvernance efficace***

60. La reformulation de la charte mondiale pour la coopération et la gouvernance dans le domaine du développement définie par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 s'est accompagnée d'une évolution moins visible, mais tout aussi profonde, de la pensée théorique sur la gouvernance au sein des gouvernements, des institutions internationales et de la communauté internationale d'experts.

61. Au cours des dix dernières années, les experts, dont les avis étaient au départ plutôt centrés sur la notion de « bonne gouvernance », ont progressivement mis l'accent sur des priorités plus pragmatiques et plus modestes axées sur des méthodes de résolution de problèmes expérimentales, partant de la base et itératives visant à améliorer la gouvernance ou à la rendre plus efficace. À l'heure actuelle, ces nouvelles méthodes de gouvernance sont souvent complétées par des analyses d'économie politique qui cherchent à définir et évaluer les rôles, les intérêts et les réactions probables des principales parties prenantes et institutions. Ces analyses poursuivent trois objectifs. Premièrement, elles donnent des indications qui seront utiles pour concevoir et évaluer des solutions techniques, qui doivent être étayées par une évaluation réaliste du contexte politique, économique et social pour lequel elles sont conçues. Deuxièmement, elles contribuent à déterminer les principales parties prenantes, y compris les personnes pauvres et non représentées sur le plan politique, qui doivent être consultées et impliquées, ainsi que les questions de fond et les intérêts qui doivent être pris en compte dans le processus de prise de décision afin d'obtenir des résultats qui sont à la fois viables et légitimes. Troisièmement, elles permettent de fournir des indications concernant l'adaptation et le développement des institutions.

## ***B.3 Grands défis mondiaux***

### ***Conclusions émanant de l'analyse des tendances et défis mondiaux***

62. On peut tirer plusieurs conclusions de l'examen et de l'analyse des tendances et évolutions mondiales qui précèdent, qui ont des conséquences sur les perspectives de la sécurité alimentaire et d'une agriculture et de systèmes alimentaires durables.

63. Principalement, la demande globale de nourriture devrait continuer d'augmenter, et il faudra y répondre en augmentant durablement la productivité, dans un contexte où les ressources naturelles, rares, font l'objet de demandes concurrentes.

64. En parallèle, la composition structurelle de la demande évolue et les fléaux que sont l'extrême pauvreté, la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition persistent, et l'on note une prévalence accrue de l'excès pondéral, de l'obésité et des maladies chroniques liées au régime alimentaire. Une transformation dynamique des zones rurales se déroule dans la plupart des pays en développement et devrait se poursuivre. Elle aura une incidence sur les systèmes de production agricole, l'emploi, la nutrition et la migration, et rendra difficile l'inclusion de chacun dans le processus de développement.

65. Le changement climatique et la concurrence accrue pour les ressources naturelles continueront de contribuer à la dégradation et la raréfaction des ressources naturelles et de menacer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des populations. En outre, le nombre et l'intensité des catastrophes naturelles augmentent et devraient, avec les événements météorologiques extrêmes liés au changement climatique, renforcer la nécessité de faire appel à l'aide humanitaire à l'échelon mondial. Les ravageurs et les maladies transfrontalières des plantes et des animaux et d'autres menaces récentes continuent de provoquer des crises dans le secteur agricole et les systèmes alimentaires et d'avoir une incidence sur la productivité agricole et la santé humaine, d'où la nécessité de systèmes alimentaires qui soient résilients. Les conflits se poursuivent et ont des conséquences économiques et sociales de grande ampleur qui sont ressenties au-delà des pays touchés.

66. Pour s'adapter aux changements rapides et à la transition qui s'opèrent dans les systèmes alimentaires, il importe de mettre en place des modes de gouvernance nationaux et internationaux efficaces ainsi que des politiques bien ciblées et reposant sur des données concrètes. En ce qui concerne le commerce et les investissements, les échanges agricoles mondiaux ne se développent pas rapidement, les accords commerciaux régionaux se multiplient et le protectionnisme progresse. Il faut investir davantage pour soutenir l'agriculture, la sécurité alimentaire, la protection sociale et la recherche et développement.

#### Défis mondiaux

67. L'analyse des tendances mondiales et régionales a permis de dégager dix défis à relever pour que la FAO puisse lutter contre la faim et la malnutrition, assurer la sécurité alimentaire à grande échelle, améliorer les moyens d'existence en milieu rural, et renforcer la résilience, la productivité et la durabilité de l'agriculture, de la pêche et des forêts, ainsi que leur base de ressources naturelles. Ces défis seront abordés lors de la révision du Cadre stratégique.

1. Améliorer durablement la productivité agricole pour répondre à une demande croissante
2. Assurer la durabilité de la base de ressources naturelles
3. Faire face au changement climatique et à l'intensification des risques naturels
4. Éliminer la pauvreté extrême et persistante et réduire les inégalités
5. Venir à bout de la faim et de toutes les formes de malnutrition
6. Rendre les systèmes alimentaires plus efficaces, inclusifs et résilients
7. Améliorer les possibilités de création de revenus dans les zones rurales et traiter les causes profondes de la migration
8. Renforcer la résilience face aux crises prolongées, aux catastrophes et aux conflits
9. Prévenir les menaces transfrontalières et nouvelles qui pèsent sur les systèmes alimentaires et agricoles
10. Répondre à la nécessité d'une gouvernance nationale et internationale cohérente et efficace

68. En tenant compte des orientations fournies par la FAO aux organes directeurs pour maintenir le cap stratégique de l'Organisation, les objectifs stratégiques ont été révisés afin d'être en mesure de relever les défis dans le contexte global des objectifs de développement durable. Les défis sont

présentés succinctement ci-dessous et la réponse que leur apporte la FAO au travers de ses cinq objectifs stratégiques est fournie dans la *Section D*.

***Défi n° 1: Améliorer durablement la productivité agricole pour répondre à une demande croissante***

69. La demande de produits alimentaires et d'autres produits agricoles devrait augmenter et subir un changement structurel en raison de la croissance démographique, de l'urbanisation et de la hausse du revenu par habitant, tandis que la base des ressources naturelles devrait être soumise à des pressions concurrentielles de plus en plus fortes. Le fait de produire plus avec moins tout en préservant et en renforçant les moyens d'existence des petits exploitants et agriculteurs familiaux est un défi majeur pour l'avenir.

70. Les principales améliorations de l'efficacité de l'utilisation et de la préservation des ressources devront être réalisées à l'échelle mondiale afin de pouvoir répondre à la demande alimentaire, d'arrêter la dégradation écologique et d'inverser son cours. Certains progrès technologiques ont bien été accomplis, mais les rendements élevés atteints lors des décennies précédentes fléchissent, ce qui a des effets secondaires négatifs de plus en plus évidents, notamment l'utilisation intensive d'intrants chimiques dans la production agricole, et pose des problèmes graves sur le plan de la durabilité. Les investissements dans l'agriculture, les pêches et les forêts ainsi que les dépenses de recherche et développement devraient être augmentés, en particulier dans les pays à faible revenu et en leur faveur. Ces investissements sont nécessaires, notamment pour améliorer l'adoption de systèmes et de pratiques de production durables, tels que la production intégrée cultures-élevage, les systèmes mixtes agricoles-aquacoles, l'agriculture de conservation, les systèmes agroforestiers, l'agriculture intelligente face au climat, l'agriculture sensible aux enjeux nutritionnels, la gestion durable des forêts et la gestion durable de la pêche, dans le cadre de l'adaptation et de la résilience des exploitations agricoles, des écosystèmes et des communautés qui font face au changement climatique, mais aussi en fonction des besoins de pays particulier et des contextes sexospécifiques. En outre, comme les politiques d'incitation par les prix et de soutien des prix qui sont en vigueur n'ont pas une incidence positive sur l'agriculture durable, il s'avère également nécessaire de réajuster également les subventions implicites et explicites.

***Défi n° 2: Assurer la durabilité de la base de ressources naturelles***

71. Les tendances à l'horizon 2050 laissent entrevoir une pénurie de plus en plus marquée de terres agricoles, d'eau, de forêts, de pêches de capture marines et de biodiversité. Entre 2016 et 2050, la superficie des nouvelles terres nécessaires à la production agricole devrait être légèrement en dessous de 0,1 milliard d'hectares. La demande d'utilisation de ces terres devrait diminuer dans les pays à revenu élevé mais augmenter dans les pays à faible revenu. Cette modeste augmentation pourrait suggérer que l'offre de terres disponibles n'est pas une contrainte. En fait, les prévisions concernant l'augmentation de l'utilisation des terres pour l'agriculture reposent sur le principe selon lequel la plupart des terres encore disponibles ne sont pas facilement accessibles, en raison du manque d'infrastructures, de l'éloignement physique et de la déconnexion des marchés, et/ou parce qu'elles sont situées dans des zones sujettes aux épidémies. En outre, les terres disponibles ne sont concentrées que dans quelques pays. La contrainte liée à l'offre de terres disponibles laisse supposer que l'augmentation de la production agricole visant à répondre à la demande croissante d'aliments devra résulter principalement des gains de productivité et d'une utilisation plus rationnelle des ressources.

72. L'offre d'eau pour l'agriculture deviendra également un facteur de plus en plus contraignant, en particulier dans les régions qui utilisent une forte proportion de leurs ressources en eau, ce qui expose les systèmes de production à un stress environnemental et social élevé, limite le potentiel d'expansion des zones irriguées et a des incidences sur la capacité des femmes d'accéder aux ressources productives. En fait, le taux d'expansion des terres irriguées ralentit déjà sensiblement. À l'avenir, le stress hydrique ne sera pas causé uniquement par l'évolution de la demande, mais aussi par les changements dans l'offre de ressources en eau résultant de l'évolution des régimes de précipitations et de températures dus au changement climatique.

***Défi n° 3: Faire face au changement climatique et à l'intensification des risques naturels***

73. Le changement climatique, ainsi que les catastrophes naturelles et anthropiques, posent plusieurs problèmes: dommages et pertes, dégradation des terres, des forêts, de l'eau, des stocks de poisson et d'autres ressources naturelles, baisse des taux de croissance de la productivité, et pressions supplémentaires sur des moyens d'existence agricoles ainsi que des systèmes écologiques et alimentaires déjà fragiles. Il est donc indispensable de préserver la capacité des ressources naturelles de la planète de nourrir une population mondiale toujours plus nombreuse tout en réduisant l'empreinte écologique et climatique de l'agriculture afin d'assurer le bien-être des générations actuelles et futures.

74. La sécurité alimentaire et les moyens d'existence humains seront de plus en plus menacés après 2030 en raison des effets du changement climatique. Le changement climatique a une influence sur l'offre alimentaire et a des incidences néfastes sur les rendements des cultures, les stocks de poissons et la santé animale. De plus, il restreint l'accès aux aliments, car il entraîne une dégradation des revenus et des moyens d'existence en milieu rural. Il apparaît également comme un important «multiplicateur de la faim», constat étayé par certaines prévisions faisant état de 24 millions d'enfants souffrant de malnutrition à l'horizon 2050, dont près de la moitié en Afrique subsaharienne.

75. Il est probable que, jusqu'en 2030, les effets néfastes des tendances climatiques dépassent légèrement les effets positifs. Les avantages découlant d'une croissance accrue des plantes à des températures plus chaudes seront obtenus principalement dans des zones tempérées de latitudes plus élevées, tandis que les effets négatifs seront concentrés dans des zones tropicales de latitudes plus basses. Après 2030, les effets négatifs s'intensifieront et entraîneront des pertes de rendement importantes dans de nombreuses régions du monde, lesquelles ne seront plus compensées par une évolution positive des rendements dans d'autres régions. Des événements extrêmes tels que la sécheresse et les inondations seront plus violents et deviendront plus fréquents.

***Défi n° 4: Éliminer la pauvreté extrême et persistante et réduire les inégalités***

76. Malgré la croissance économique et une réduction de la pauvreté dans le monde au cours des 30 dernières années, environ 2,1 milliards de personnes vivent encore dans la pauvreté, dont 900 millions dans une pauvreté extrême. Les inégalités profondes et croissantes continuent de freiner la réduction de la pauvreté. Même dans les pays où la pauvreté a reculé, les inégalités sont encore nombreuses entre les zones rurales et urbaines, entre les régions, entre les groupes ethniques et entre les hommes et les femmes. L'agriculture joue un rôle clé dans une croissance favorable aux pauvres. Pour éliminer la pauvreté rurale, il faut accroître la productivité et la rentabilité des exploitations, ouvrir les marchés aux exploitants agricoles et fournir des services agricoles de conseils et de vulgarisation efficaces. Cependant, l'agriculture ne peut pas assurer à elle seule une croissance favorable aux pauvres. En effet, la réduction de la pauvreté rurale passe par un accès à une éducation de qualité, une diversification de l'économie dans des activités créatrices de revenus ruraux non agricoles, un soutien à la création d'emplois, et des mécanismes de protection sociale adéquats.

77. L'extrême pauvreté est concentrée de façon déséquilibrée dans les zones rurales mais elle a nettement reculé dans de nombreuses régions au cours des dernières décennies, en particulier en Asie de l'Est et dans le Pacifique, mais aussi en Asie du Sud. Dans tous les pays en développement, une personne vivant dans une zone rurale est presque trois fois plus susceptible de vivre dans l'extrême pauvreté qu'une personne vivant dans une zone urbaine. Ce dénuement relatif constaté dans les zones rurales se retrouve dans un large éventail d'indicateurs socioéconomiques du bien-être. Ainsi, la malnutrition infantile, mesurée à l'aune de la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de cinq ans, est plus accentuée dans les zones rurales de la quasi-totalité des pays pour lesquels des données sont disponibles. Par ailleurs, l'accès aux soins de santé, à l'éducation et à des services de base est en général nettement meilleur dans les villes.

78. La plupart des personnes pauvres et qui souffrent de la faim dans le monde sont des ruraux qui tirent un maigre revenu de l'agriculture, des pêches et des forêts. Si l'agriculture occupe une place si essentielle dans les interventions destinées à lutter contre la pauvreté et la faim, c'est parce que les pauvres en vivent et que l'alimentation représente une part très importante de leurs dépenses. Dans les

régions où la croissance a été plus lente, cette transformation structurelle de l'agriculture a stagné, et de nombreuses personnes sont restées enfermées dans la pauvreté.

79. Les femmes sont confrontées à des obstacles particuliers qui les empêchent d'accéder aux ressources productives, de profiter des débouchés économiques et de participer pleinement aux processus de prise de décision. De plus, les agricultrices ont du mal à accéder aux intrants, aux services et aux marchés agricoles. Il leur est donc particulièrement difficile de s'appuyer sur la production agricole pour sortir de la pauvreté. On constate également que les femmes qui travaillent dans l'agriculture accèdent moins facilement au crédit et aux intrants agricoles, ce qui freine la croissance de la productivité agricole. Des études récentes indiquent qu'en Afrique subsaharienne, les niveaux de productivité agricole des agricultrices sont de 20 à 30 pour cent inférieurs à ceux des agriculteurs en raison de l'écart qui existe entre les sexes sur le plan de l'accès aux ressources.

80. Il faut donc des investissements supplémentaires importants pour vaincre la faim et la pauvreté extrême. Cependant, les faibles niveaux actuels de formation de capital et la «marge de manœuvre fiscale» limitée qui existe dans les pays à faible revenu laissent supposer qu'ils ne disposent pas des ressources nécessaires pour soutenir ces programmes d'investissement, et qu'ils ont donc peut-être besoin d'un soutien externe par le biais d'une coopération financière internationale.

#### ***Défi n° 5: Venir à bout de la faim et de toutes les formes de malnutrition***

81. L'augmentation du revenu moyen par habitant devrait permettre d'obtenir de bons résultats sur le plan nutritionnel, mais le triple fardeau de la malnutrition (sous-alimentation, carences en micronutriments, et excès pondéral et obésité) continuera d'être un défi à relever dans les décennies à venir.

82. La croissance de la population étant concentrée dans les pays à faible revenu, on peut s'attendre à des augmentations importantes de la demande pour des plantes vivrières de base telles que les racines, les tubercules, les plantains, etc. L'urbanisation et la hausse des revenus feront évoluer les modes d'alimentation et, dans les pays actuellement à faible revenu, cette évolution devrait entraîner une augmentation considérable de la demande de céréales, de lait et de produits carnés, tandis que dans les pays à revenu élevé, la demande de fruits et légumes sera supérieure à la demande d'autres produits alimentaires. L'augmentation de la population mondiale est concentrée de façon déséquilibrée dans les pays dans lesquels l'insécurité alimentaire et les déficiences en micronutriments sont les plus élevées. Par ailleurs, le passage à une consommation plus importante de produits animaux et d'aliments riches en sucre et l'adoption de modes de vie sédentaires par les citoyens augmente les risques d'excès pondéral et d'obésité.

83. L'amélioration de l'accès à la nourriture des populations vulnérables sera le principal défi à relever pour éliminer la faim dans les prochaines décennies ainsi que le renforcement de la sécurité alimentaire en milieu urbain, surtout dans les pays à revenu faible et intermédiaire en Asie, en Afrique, en Amérique latine et aux Caraïbes. Il faudra pour cela satisfaire aux besoins alimentaires et nutritionnels des personnes dont les revenus sont en hausse et dont les modes de consommation évoluent, ainsi qu'aux besoins des pauvres et des affamés qui sont toujours plus nombreux. L'accroissement de la production des exploitations agricoles pour satisfaire à la demande a fait l'objet d'une attention particulière, mais les chaînes d'approvisionnement qui font le lien entre les agriculteurs et les consommateurs urbains d'aliments nutritifs et sans danger (par l'intermédiaire, par exemple, de politiques des prix et de la protection sociale) sont tout aussi essentielles.

84. L'évolution des modes d'alimentation laisse également une empreinte de plus en plus marquée sur l'environnement. En effet, différents modes d'alimentation déterminent différents systèmes de production et leur impact varie en termes d'émissions et d'empreinte écologique. Le passage à des régimes riches en protéines animales (lait et viande, en particulier de ruminants) est associé à des coûts environnementaux élevés, en particulier une hausse des émissions de gaz à effet de serre (par exemple, le méthane produit par la fermentation entérique, les émissions de CO<sub>2</sub> dues au déboisement pour les herbages et de protoxyde d'azote résultant de la production d'aliments pour animaux). Une consommation accrue d'aliments transformés entraîne une consommation supplémentaire d'eau et d'énergie, ce qui a des effets sur l'environnement lorsque ces ressources ne sont pas gérées de manière durable.

85. Si les pratiques de production restent inchangées, l'évolution des modes d'alimentation devrait contribuer à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et donc aggraver le changement climatique. Celui-ci peut avoir une incidence sur les résultats nutritionnels, notamment sur la teneur en micronutriments de certains apports alimentaires et la sécurité sanitaire des aliments. En outre, des températures élevées et des phénomènes météorologiques extrêmes créent un environnement plus favorable aux pathogènes d'origine alimentaire tels que campylobacter et salmonella, qui réduisent la capacité de ceux qui en souffrent d'absorber des nutriments.

86. De plus en plus d'études montrent que les modes d'alimentation qui ont une faible incidence sur l'environnement peuvent également être un facteur de bonne santé. Par exemple, les directives alimentaires nationales qui recommandent de moins consommer de viande rouge, en particulier aux groupes qui en consomment beaucoup, pourraient contribuer à limiter les émissions de gaz à effet de serre. Il reste cependant beaucoup à faire pour comprendre les liens qui existent entre le changement climatique, la nutrition et l'alimentation.

***Défi n° 6: Rendre les systèmes alimentaires plus efficaces, inclusifs et résilients***

87. Les systèmes alimentaires se transforment et s'intègrent progressivement dans les chaînes d'approvisionnement mondiales qui s'imposent dans la plupart des pays. Ces systèmes sont caractérisés par la coexistence de filières d'approvisionnement modernes et traditionnelles. En pleine évolution, ils dépendent de plus en plus, dans de nombreuses régions, des chaînes d'approvisionnement mondiales et des systèmes de distribution à grande échelle (par exemple les supermarchés) qui s'adaptent à l'évolution de la demande alimentaire et des modes de consommation tout en y contribuant. En améliorant leur efficacité, les systèmes alimentaires, de par leur nature évolutive, posent également de nouveaux défis et soulèvent de nouvelles préoccupations concernant notamment la faible valeur nutritionnelle de nombreux aliments riches en calories, l'accès des petits producteurs à des marchés rentables, le niveau élevé des pertes et gaspillages alimentaires, les incidences des problèmes liés à la sécurité sanitaire, la santé végétale et la santé animale ainsi que l'intensité énergétique et l'empreinte écologique croissantes associées à l'allongement des chaînes alimentaires. Il faut, pour bien comprendre les conséquences de ces défis pour la sécurité alimentaire et la nutrition, les examiner du point de vue des systèmes alimentaires dans leur ensemble, en mettant l'accent sur les incidences sur les chaînes alimentaires traditionnelles ainsi que sur les producteurs et les consommateurs qui en dépendent.

88. L'évolution de la nature des interactions exploitation-marché-client peut être une source importante d'augmentation des revenus et de création d'emplois dans les zones rurales et urbaines. Des chaînes d'approvisionnement structurées et formelles peuvent accroître l'efficacité des flux de produits «intrants-agriculteurs-points de vente-consommateurs», mais elles peuvent également poser des problèmes pour la sécurité alimentaire, par exemple, si les réseaux de distribution se concentrent dans des zones urbaines plutôt aisées et non éloignées. En outre, les cahiers des charges des grands supermarchés sont souvent plus stricts et insistent sur l'uniformité, la cohérence, la régularité de l'approvisionnement et la nécessité de fournir de gros volumes de produits, autant de critères que les petits producteurs peuvent avoir du mal à satisfaire. Les chaînes d'approvisionnement structurées occupent une place de plus en plus prépondérante dont les conséquences en termes d'efficacité et d'équité suscitent des préoccupations croissantes. Cela étant, les systèmes alimentaires locaux continuent de jouer un rôle important malgré la «révolution des supermarchés» et le développement qui en découle des chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales modernes. Dans les pays à faible revenu, jusqu'à 90 pour cent de la consommation alimentaire provient de sources locales situées dans des zones rurales.

89. Dans les pays à faible revenu, les pertes se produisent dans l'ensemble de la chaîne de valeur des produits alimentaires et résultent de problèmes de gestion et de limites techniques lors des opérations de récolte, de stockage, de transport, de transformation, d'emballage et de commercialisation. Dans les pays à revenu intermédiaire et à revenu élevé, le gaspillage est dû principalement au comportement des consommateurs ainsi qu'aux politiques et règlements liés à d'autres priorités sectorielles. Ainsi, les subventions agricoles peuvent inciter à produire des excédents, ce qui entraîne une baisse des prix et diminue l'attention portée aux pertes et au gaspillage de produits

alimentaires par les acteurs de la chaîne de valeur et les consommateurs. En outre, les normes de sécurité sanitaire et de qualité des aliments peuvent entraîner le retrait de la chaîne d'approvisionnement de produits qui sont encore propres à la consommation humaine. Des pertes interviennent également au niveau des consommateurs, en raison d'une mauvaise planification des achats et du dépassement de la date de péremption des produits.

90. La modernisation des chaînes d'approvisionnement alimentaire a été associée à une augmentation des émissions de gaz à effet de serre due aux intrants utilisés en amont de ces chaînes (engrais, machines, pesticides, produits vétérinaires, transport) et aux activités menées après la production agricole (transport, transformation et commercialisation).

91. Le défi pour de nombreux pays à revenu faible et intermédiaire sera de trouver des filières dynamiques qui relient les systèmes alimentaires locaux aux marchés urbains en forte croissance et de saisir les opportunités offertes par ces marchés. Les villes représentent la plus grande partie de la demande de produits à valeur élevée tels que les fruits, les légumes et les produits laitiers, marchés sur lesquels les petits exploitants et les agriculteurs familiaux peuvent avoir un avantage car les produits sont à forte intensité de main-d'œuvre. Le développement de systèmes alimentaires qui relient les agriculteurs aux villes peut avoir une incidence énorme sur la réduction de la pauvreté rurale et le développement agricole. D'autres voies sont possibles: l'une est de relier les petits producteurs aux chaînes d'approvisionnement de la grande distribution dans des conditions avantageuses pour eux; les autres sont de donner un nouvel élan au développement des systèmes alimentaires locaux

#### ***Défi n° 7: Améliorer les possibilités de création de revenus dans les zones rurales et traiter les causes profondes de la migration***

92. Le nombre de personnes qui ne peuvent pas échapper à la faim et la pauvreté rurale en raison des inégalités persistantes est trop élevé. Dans les pays à faible revenu, beaucoup de jeunes évitent de travailler dans une agriculture à faible productivité. En l'absence de possibilités de travail décent et du fait d'un accès insuffisant aux services sociaux et à la protection sociale dans les zones rurales, ils viennent alimenter les flux migratoires, notamment internationaux, qui résultent des inégalités persistantes et omniprésentes au niveau mondial. Dans de nombreuses régions, les femmes et les personnes âgées sont les seules personnes qui restent pour s'occuper de l'exploitation, mais elles ont de grandes difficultés à accéder aux ressources pour améliorer la productivité. Dans les décennies à venir, l'un des grands problèmes à résoudre sera de trouver des moyens d'éliminer ces inégalités en transformant les zones rurales de façon plus inclusive et en réorganisant les liens entre zones rurales et zones urbaines.

93. Mais le plus grand défi à relever pendant cette période en matière de développement à l'échelon mondial viendra sans aucun doute de la nécessité d'intégrer des centaines de millions de jeunes dans le marché du travail. Au cours des 35 prochaines années, le nombre de jeunes appartenant à la tranche d'âge des 15-24 ans augmentera, passant du niveau déjà élevé d'environ 1 milliard de personnes en 2015 à 1,2 milliard en 2050. La plupart de ces jeunes vivent en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est. Les niveaux élevés de chômage des jeunes dans les zones rurales est un obstacle de taille pour les ménages qui veulent diversifier leurs activités et sortir durablement de la pauvreté. Le renforcement du capital humain par la fourniture de services sociaux de base – en particulier l'éducation et la santé – est un élément fondamental de la réduction de la pauvreté.

94. Dans de nombreux à revenu faible et intermédiaire, l'augmentation de la population est supérieure à la création des nouveaux emplois et le développement rapide de l'urbanisation ne s'est pas accompagné d'une hausse proportionnelle des emplois non agricoles. En conséquence, l'agriculture, les services liés à l'agriculture et les processus alimentaires devront continuer à absorber une part importante de nouveaux travailleurs.

95. La migration fait partie du développement économique et de la transformation structurelle de l'agriculture. Au cours des prochaines décennies, le phénomène des migrations forcées va toutefois s'intensifier, tant à l'intérieur des pays que d'un pays à l'autre, du fait de l'augmentation de la population mondiale, de la mondialisation, du changement climatique et des conflits sur le plan politique. La gestion des flux migratoires exigera des efforts supplémentaires: il faudra notamment

s'attaquer à leurs causes profondes et améliorer l'accès à la protection sociale et aux possibilités d'emplois dans les pays d'origine et de destination.

***Défi n° 8: Renforcer la résilience face aux crises prolongées, aux catastrophes et aux conflits***

96. Les crises prolongées sont une des situations dans lesquelles il est le plus difficile de lutter contre la faim, la malnutrition et la pauvreté. Elles sont caractérisées par une combinaison de causes récurrentes: facteurs anthropiques et risques naturels (qui se produisent souvent de façon simultanée), conflit violent, crise alimentaire prolongée, rupture des moyens d'existence et des systèmes alimentaires, gouvernance et capacités institutionnelles insuffisantes pour faire face à la crise qui en résulte. Près d'un demi-milliard de personnes vivent dans plus de 20 pays et territoires qui se trouvent dans une situation de crise prolongée, principalement en Afrique. La plupart de ces personnes tirent leur nourriture, leurs revenus et leur bien-être de l'agriculture et des secteurs connexes. Deux tiers de l'aide humanitaire internationale (soit 80 pour cent des fonds d'urgence des pays membres de l'OCDE) ont été affectés à des situations de crise prolongée ou récurrente qui durent en moyenne depuis au moins huit ans.

97. Les conflits, ainsi que les crises prolongées et les catastrophes naturelles, sont les principaux facteurs déstabilisateurs des moyens d'existence agricoles, de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Ils alimentent également les déplacements de populations et les flux migratoires. Ces dernières décennies, l'intensité et la fréquence des conflits et des catastrophes ont beaucoup augmenté dans le monde. Il faudra donc impérativement mettre en place des processus de développement et de résilience pour empêcher toute augmentation du nombre de conflits au niveau international.

***Défi n° 9: Prévenir les menaces transfrontalières et nouvelles qui pèsent sur les systèmes alimentaires et agricoles***

98. La fréquence croissante des infestations de ravageurs et des foyers de maladies transfrontières des animaux et des végétaux, ainsi que la multiplication des incidents nucléaires et des crises liées à la sécurité sanitaire des aliments, constituent une menace constante pour les systèmes agricoles et alimentaires. La grippe aviaire, la fièvre aphteuse, la peste des petits ruminants, les infestations d'acridiens, les maladies du blé, du manioc, du maïs et de la banane, les ravageurs et maladies des forêts, les maladies aquatiques, les pathogènes d'origine alimentaire et les mycotoxines ne sont que quelques exemples des menaces qui ont des effets préjudiciables sur la sécurité alimentaire, les moyens d'existence, les économies nationales et les marchés mondiaux. Le changement climatique est en partie responsable de l'augmentation des situations de crise du système alimentaire.

99. Le contrôle transfrontière des ravageurs et maladies des plantes est un aspect majeur de la productivité de la production végétale, car cette mesure réduit les pertes de rendement des cultures et des pâturages. La réduction de l'utilisation des pesticides chimiques et leur remplacement par des biopesticides et des agents de lutte biologique dans le cadre de l'adoption de systèmes intégrés de production et de lutte contre les organismes nuisibles contribueront à maîtriser les risques dus à la multiplication des infestations de ravageurs et des foyers de maladies des végétaux. De même, les maladies animales transfrontières sont des maladies épidémiques très contagieuses qui peuvent se propager très rapidement au-delà des frontières nationales. Elles sont la cause de taux élevés de mortalité et de maladie chez les animaux. La fréquence de ces maladies perturbe les marchés et les échanges régionaux et internationaux de produits animaux et représente une menace constante pour les moyens d'existence des éleveurs dans les pays développés et, de façon beaucoup plus grave, dans les pays en développement. À l'heure actuelle, les capacités et la coordination internationale pour comprendre les risques et prévenir, combattre et éradiquer les nouvelles maladies animales transfrontalières sont insuffisantes.

100. Le recours accru à l'élevage intensif pour s'adapter à l'évolution de la demande alimentaire peut poser des problèmes pour la santé humaine et la sécurité sanitaire des aliments causés par une augmentation du nombre de sources de pollution ponctuelle, une plus grande utilisation d'antibiotiques (y compris les problèmes de résistance à ces produits) et une multiplication possible des foyers épidémiques de maladies zoonotiques. Les maladies d'origine alimentaire sont une cause importante de morbidité et de mortalité dans le monde, mais l'on ne dispose pas encore de données détaillées sur l'étendue et le coût des aliments impropres à la consommation et, surtout, sur le coût qui



résulte de la présence de parasites et de contaminants chimiques dans les aliments. La sécurité sanitaire des aliments peut être compromise par l'insalubrité de l'eau utilisée pour la transformation des aliments, une manipulation inadéquate des aliments, des installations de stockage limitées ainsi qu'une application insuffisante des normes réglementaires. Ces risques sont aggravés par l'augmentation de la résistance aux antimicrobiens, qui compromet la prévention et l'efficacité des traitements d'infections toujours plus nombreuses causées par des bactéries, des parasites, des virus et des champignons et pourrait annihiler les progrès de la médecine moderne. Les antimicrobiens sont encore largement utilisés, non seulement pour préserver la santé humaine et animale, mais aussi dans le cadre de l'élevage et de la production agricole.

***Défi n° 10: Répondre à la nécessité d'une gouvernance nationale et internationale cohérente et efficace***

101. Enfin, et ce point est capital, tous ces défis sont très interdépendants. Il faudra donc, pour les relever, utiliser des approches intégrées en matière de politiques, tant au niveau national qu'international. Mais l'élaboration de telles approches pour faire face aux multiples défis qui se présentent ne sera pas facile, en raison des trajectoires adoptées dans le passé par la plupart des décisions prises en matière de politiques sectorielles et compte tenu des grosses lacunes recensées dans les mécanismes de gouvernance mondiale et nationale, les systèmes de régulation et les cadres de suivi et d'obligation redditionnelle.

102. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur le changement climatique, ainsi que d'autres accords et faits mondiaux connexes, soulignent l'interdépendance des défis à relever. Ils soulignent également qu'il est nécessaire de combiner différentes actions pour réaliser des objectifs interdépendants et que cela posera de nouveaux problèmes techniques aux décideurs à tous les échelons et de nouveaux problèmes concernant les arrangements institutionnels et la coordination aux différents niveaux de la gouvernance. D'autres défis connexes seront à relever. Il faudra notamment utiliser simultanément des instruments mis en œuvre à différents niveaux de gouvernance de sorte qu'ils se renforcent mutuellement, recenser les inévitables compromis qui en découleront et parvenir à les limiter. Il faudra ensuite tirer profit des synergies entre les ODD et les cibles, entre les différentes politiques sectorielles, et entre les diverses actions menées par des responsables et des parties prenantes à différents niveaux: local, municipal, provincial, national, régional et international.

103. Une gouvernance plus participative devra impérativement être mise en place pour renforcer le dialogue lorsqu'il faudra faire des choix difficiles en matière de politiques, éviter de marginaliser les pauvres qui n'ont pas le pouvoir politique de peser sur les décisions et mobiliser progressivement les ressources et la créativité des pauvres dans le processus de développement. Une concurrence accrue pour les ressources naturelles dans des situations où les droits des pauvres ou d'autres populations exclues ne sont guère pris en compte, notamment leurs droits informels à accéder aux ressources naturelles et à les utiliser, peut priver les pauvres des zones rurales des ressources naturelles qui constituent la base de leurs moyens d'existence (en particulier en situation de crise prolongée, dans les zones de conflit et les zones touchées par une catastrophe). Assurer la reconnaissance de ces droits, en particulier par la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts et contribuer à la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate est un impératif vital et un défi majeur pour les systèmes de gouvernance.

104. L'augmentation rapide de la population, surtout dans les zones vulnérables aux effets du changement climatique, sujettes aux conflits et caractérisées par des institutions fragiles, pose un problème particulier en matière de gouvernance. Lorsque la demande d'accès aux ressources naturelles aux fins de développement se heurte à des mouvements massifs de population dus à des catastrophes naturelles et des crises anthropiques, la pression sur ces ressources peut devenir une source de conflits violents. Il conviendra donc d'améliorer l'administration des ressources naturelles en se fondant sur des principes de gouvernance responsable des régimes fonciers afin de mettre en place un cadre souple pour atténuer et régler les conflits concernant l'accès aux terres, à l'eau, aux forêts, aux pêches, afin de protéger la biodiversité et de fournir des services écosystémiques.

105. La coopération internationale a un rôle important à jouer à cet égard. Bon nombre des ressources dont dépendent les secteurs de l'agriculture – par exemple l'eau, les stocks de poissons, les forêts et les écosystèmes – sont, par nature, transfrontalières. Les changements qui surviennent dans l'environnement vont amener des changements dans la disponibilité de ces ressources et dans la migration des espèces, des individus et des activités humaines à mesure que ceux-ci chercheront à s'adapter aux changements. Qui plus est, les événements extrêmes, tels que les incendies de forêts, les invasions d'espèces et les ravageurs et les maladies, ne connaissent pas les frontières nationales. Les politiques et les institutions consacrées à la prévention et à la gestion de risques et de vulnérabilités précis qui subissent les effets du changement climatique sont pour l'essentiel locales et nationales, mais elles peuvent s'appuyer utilement sur une coopération et des outils internationaux.

106. D'autres mesures d'amélioration de la gouvernance peuvent consister à: financer un développement inclusif de l'agriculture et de l'alimentation, relever les défis de l'emploi et des migrations, corriger les lacunes du système commercial multilatéral en ce qui concerne les systèmes d'alimentation et l'agriculture, et ouvrir l'accès aux données et aux statistiques afin de renforcer le rôle de toutes les parties prenantes dans la gouvernance.

### **C. Attributs et fonctions essentielles de la FAO**

107. Les tendances et les défis sont définis dans leurs grandes lignes et ne peuvent être abordés uniquement par la FAO. Afin de comprendre leurs incidences sur le Cadre stratégique de la FAO, ces défis doivent être examinés à la lumière des attributs et des fonctions essentielles de l'Organisation, dont on trouvera une brève description dans la présente section.

#### ***Attributs fondamentaux de la FAO***

108. Les forces et les attributs les plus pertinents d'une organisation sont ceux qui lui sont intrinsèques et uniques et définissent ses caractéristiques fondamentales. Il existe plusieurs attributs fondamentaux, intrinsèques à la FAO et qui, combinés, lui sont uniques:

- a) l'institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, dotée par ses États Membres d'un vaste mandat pour agir à l'échelle mondiale dans tous les domaines de l'alimentation et de l'agriculture (y compris la gestion des pêches, des forêts et des ressources naturelles) et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers tout le continuum aide humanitaire/développement;
- b) un statut intergouvernemental, la neutralité et le pouvoir d'offrir une plateforme neutre pour le dialogue et l'échange de connaissances entre les nations;
- c) l'autorité de demander à tout État Membre de soumettre des informations ayant trait au but de l'Organisation;
- d) son budget ordinaire alimenté par des contributions fixées, qui garantissent un montant de ressources minimum pouvant être consacré aux activités prioritaires et convenues par les États Membres via leurs organes directeurs, et complété par des contributions volontaires de plus en plus importantes en appui aux objectifs stratégiques de la FAO, pour exploiter les connaissances de l'Organisation et améliorer la diffusion d'informations;
- e) un personnel doté d'un vaste éventail de connaissances spécialisées – bien que très dispersées – dans tous les domaines de son mandat et travaillant de manière interdisciplinaire;
- f) une présence dans les pays, avec l'appui d'équipes d'experts régionales et mondiales, pour répondre aux demandes formulées par les pays et les régions.

#### ***Les fonctions essentielles – moyens d'action de la FAO***

109. Les fonctions essentielles sont les moyens d'action fondamentaux employés par la FAO pour obtenir des résultats. Il s'agit donc du type d'interventions auxquelles la FAO donnera la priorité dans son plan d'action. Il existe des domaines dans lesquels la FAO est censée jouer un rôle clé, mais pas nécessairement exclusif. Dans pareils cas, elle doit travailler avec des partenaires et devrait intensifier ses efforts pour mettre en place et concrétiser des partenariats stratégiques.

- a) *Apporter un appui aux pays dans l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments normatifs, tels qu'accords internationaux, codes de conduite et normes techniques.* Ce travail sera réalisé aux niveaux mondial, régional et national au moyen de mécanismes de gouvernance mondiale, de concertations, d'un appui et de conseils sur les politiques, auxquels on associera le renforcement, au niveau national, des politiques et des capacités institutionnelles nécessaires à la mise en œuvre.
- b) *Rassembler, analyser et contrôler les données et l'information dans les domaines relevant du mandat de la FAO et en améliorer l'accès.* Il s'agit notamment de suivre l'évolution des tendances et des perspectives mondiales et régionales et des mesures connexes (politiques, législation ou interventions, par exemple) prises par les États et les autres parties prenantes, et d'apporter un soutien direct aux pays afin de renforcer leur faculté à répondre aux défis recensés et à mettre en œuvre les différentes options possibles.
- c) *Favoriser, promouvoir et faciliter le dialogue sur les politiques aux niveaux mondial et régional et au niveau des pays.* La FAO, en tant qu'organisation intergouvernementale, est particulièrement bien placée pour aider les pays, à leur niveau et au niveau international, à organiser des activités de dialogue sur les politiques, qui visent à améliorer la compréhension de questions importantes et à mettre en place des accords entre les parties prenantes et/ou les pays.
- d) *Apporter conseils et appui en vue du renforcement des capacités au niveau des pays et à l'échelon régional pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, des investissements et des programmes fondés sur des données factuelles.* Il s'agit de fournir des avis et un appui pour les activités qui tendent à renforcer les institutions, mettre en valeur les ressources humaines et guider directement la mise en œuvre des programmes.
- e) *Donner des avis et fournir un appui concernant les activités qui permettent de rassembler et de diffuser les connaissances, les technologies et les bonnes pratiques relevant du mandat de la FAO et d'en améliorer l'assimilation.* En tant qu'organisation détentrice de connaissances, la FAO se doit d'être à la pointe du savoir et de la technologie dans tous les domaines relevant de son mandat et doit être une source d'information et un instrument organisationnel s'agissant de l'utilisation des connaissances et des technologies disponibles à des fins de développement.
- f) *Faciliter la création de partenariats entre les gouvernements, les partenaires de développement, la société civile et le secteur privé, en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de l'agriculture et du développement rural.* La FAO est dotée d'un vaste mandat englobant des problèmes de développement majeurs qui doivent être appréhendés dans une perspective large et globale. Toutefois, la FAO concentrera ses travaux sur les domaines dans lesquels elle dispose de compétences particulières et établira des partenariats avec d'autres organisations pour couvrir les activités complémentaires indispensables.
- g) *Mener des actions de sensibilisation et de communication aux niveaux national, régional et mondial dans les domaines relevant du mandat de la FAO.* L'une des principales responsabilités de la FAO est de fournir aux pays et à la communauté du développement des services de communication et d'information dans tous les domaines relevant de son mandat, et de défendre avec force ses prises de position sur les problèmes de développement urgents correspondants.

110. Les fonctions essentielles permettent à la FAO de veiller à ce que, dans le cadre de son mandat, les pays à tous les niveaux de développement, en particulier les plus pauvres, aient accès à la connaissance, aux services et aux biens publics dont ils ont besoin. Cela signifie que la FAO doit être décideur, facilitateur, partenaire et coordonnateur mondial, mais aussi «mettre la main à la pâte».

111. Pour s'acquitter de cette mission, la FAO doit: a) se concentrer sur ses domaines de compétence et de connaissance techniques et promouvoir les bonnes pratiques disponibles au niveau des pays; b) jouer un rôle de chef de file lorsque les activités relèvent de son mandat; et c) mettre à profit ses capacités de création de réseaux et de partenariats. En outre, dans certains cas, la FAO devra continuer de renforcer ses capacités organisationnelles et ses ressources humaines pour pouvoir mettre

pleinement en œuvre les fonctions essentielles et, en particulier, pour réaffirmer sa position d'acteur mondial de premier plan dans la fourniture de biens publics et d'avis en matière de politiques, dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture, des pêches et des forêts.

112. Si les fonctions essentielles constituent les instruments les plus importants à partir desquels la FAO organisera et élaborera ses travaux, chacun des cinq objectifs stratégiques matérialise les problèmes de développement sur lesquels elle concentrera ses travaux dans le cadre des programmes à l'appui des objectifs stratégiques. En conséquence, l'organisation et les axes de travail de la FAO élaborés au titre de chaque objectif stratégique seront mis en œuvre au moyen des sept fonctions essentielles.

#### **D. Objectifs stratégiques**

113. Les 10 défis énumérés et décrits à la section B.3, y compris les spécificités et les évolutions régionales, représentent les grands problèmes de développement auxquels les États et la communauté du développement devront faire face dans un avenir proche. Ils servent de base à l'examen du cadre conceptuel et de la théorie du changement relatifs aux cinq objectifs stratégiques (OS) actuels, dans le contexte de la vision, des fonctions essentielles et des qualités de la FAO:

*1: Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition*

*2: Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables*

*3: Réduire la pauvreté rurale*

*4: Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces*

*5: Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise*

114. Pour qu'une approche axée sur les résultats puisse être appliquée de manière ferme et concrète à l'ensemble des activités de l'Organisation, la FAO doit faire en sorte de disposer des capacités internes et de l'intégrité nécessaires à l'obtention des résultats attendus. Par conséquent, le Cadre stratégique comprend toujours un sixième objectif, *Qualité technique, statistiques et thèmes transversaux (changement climatique, parité hommes-femmes, gouvernance et nutrition)*, qui consiste à assurer un encadrement technique et à intégrer les statistiques et les questions transversales que sont le changement climatique, la parité hommes-femmes, la gouvernance et la nutrition dans la concrétisation des objectifs stratégiques.

##### *Alignement des objectifs stratégiques sur les objectifs de développement durable*

115. L'un des principaux éléments à prendre en considération lors de l'examen du Cadre stratégique était la nécessité d'aligner le cadre de résultats des OS sur les objectifs de développement durable (ODD) afin d'aider efficacement les pays à atteindre leurs cibles. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 établit une nouvelle charte mondiale dans le domaine de la coopération et de la gouvernance internationales en matière de développement et définit le contexte dans lequel la FAO et ses États Membres œuvreront ensemble à la réalisation des ODD et des cibles spécifiques aux pays.

116. L'ODD 2 vise explicitement à éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition et à promouvoir l'agriculture durable de façon simultanée d'ici à 2030. Cet ODD et les cibles qui s'y rapportent traduisent l'idée que la faim et la malnutrition sont des problèmes aux multiples aspects et que l'élimination de ces formes de dénuement est un enjeu multisectoriel. Par ailleurs, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît que la concrétisation progressive de nombreux autres ODD, en particulier l'ODD 1 (élimination de la pauvreté), l'ODD 8 (accès des pauvres à des emplois productifs et au travail décent en milieu rural), l'ODD 13 (adaptation au changement climatique) et les ODD 14 et 15 (utilisation durable des écosystèmes marins et terrestres), sera tributaire de la réduction de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition ainsi que de la promotion de l'agriculture durable. Réciproquement, les progrès accomplis en lien avec l'ODD 2 dépendront des résultats obtenus pour plusieurs autres objectifs.

117. Pour la FAO, l'un des défis que pose le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est de ne pas limiter sa réflexion à ses seules ressources mais de poser plus largement la question de savoir comment il serait possible de mieux catalyser l'action de tiers et de conclure des partenariats essentiels avec des partenaires de développement, y compris les organisations ayant leur siège à Rome et d'autres organismes du système des Nations Unies. En outre, l'Organisation est appelée à aider les gouvernements et les institutions régionales et mondiales à faire face à la complexité du nouveau programme en décomposant les tâches qu'ils se sont assignées en problèmes solubles indépendamment les uns des autres. À cet égard, le PMT 2018-2021 présente la contribution attendue de chacun des OS à la concrétisation des ODD par les Membres.

118. Dans le contexte des ODD, il est important de rappeler que la vision de la FAO sur les questions transversales est une approche qui permet d'aligner précisément les ODD non seulement au sein de chaque OS mais aussi entre les OS. Les questions transversales que sont le changement climatique, la parité hommes-femmes, la gouvernance et la nutrition, ainsi que les statistiques, revêtent une importance cruciale pour plusieurs ODD et leur forte intégration dans les programmes de la FAO est indispensable pour aider les pays à réaliser les ODD.

119. Ci-dessous, tous les OS et l'objectif 6 sont présentés brièvement, ainsi que les principaux domaines d'action et les résultantes attendues à la lumière des faits nouveaux, des évolutions et des défis dans le contexte global des ODD.

***Objectif stratégique 1: Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition***

120. Malgré les progrès considérables qui ont été accomplis du point de vue des indicateurs de développement au cours des 20 dernières années, la faim chronique, la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans et les carences en micronutriments demeurent courantes. Dans le même temps, on assiste à la propagation de l'excès pondéral et de l'obésité dans tous les groupes de population, ainsi qu'à la diffusion de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire, qui constituent désormais un problème de santé publique de premier plan.

121. Bien que la quantité d'aliments produite au niveau mondial soit suffisante pour nourrir l'ensemble de la population, de nombreuses personnes n'ont toujours pas les moyens de produire les denrées de qualité dont ils ont besoin en quantité adéquate ou ne disposent pas des ressources nécessaires pour se les procurer. Outre les dimensions éthiques de ce problème, la société dans son ensemble supporte des coûts humains, sociaux et économiques considérables: perte de productivité, amoindrissement de l'état de santé, du bien-être et des facultés d'apprentissage, et exploitation limitée du potentiel humain. En outre, la plupart des pays connaissent plusieurs types de malnutrition, qui peuvent coexister à l'échelle du pays, de la communauté, du ménage ou de l'individu.

122. Dans un scénario de poursuite des tendances actuelles, l'ODD qui consiste à éliminer la faim d'ici à 2030 (ODD 2) ne sera pas atteint et une grande partie de la population mondiale, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, sera encore sous-alimentée en 2030, voire en 2050. De même, à l'échelon mondial, la prévalence du retard de croissance et le nombre d'enfants qui en souffrent diminuent mais trop lentement, en particulier en Afrique, pour atteindre la cible nutritionnelle fixée lors de l'Assemblée mondiale de la santé, à savoir réduire de 40 pour cent le nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance à l'horizon 2025.

123. La FAO aidera les pays à mettre en œuvre efficacement le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier ce qui concerne l'ODD 2. L'OS 1 est axé sur la contribution de la FAO à l'élimination pérenne de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes, y compris la sous-alimentation, les carences en micronutriments, l'excès pondéral, l'obésité et les maladies non transmissibles liées au régime alimentaire. Ces travaux contribueront aux cibles des ODD 2 et 3 et, réciproquement, les cibles liées à d'autres ODD, notamment les ODD 13, 14 et 15, sont considérées comme essentielles à la réalisation de l'OS 1.

124. Si l'on entend s'attaquer aux causes profondes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, on doit réunir plusieurs éléments: l'engagement politique; la compréhension partagée des problèmes et des solutions fondées sur des données, des informations et des analyses solides; des mécanismes de gouvernance inclusifs et une coordination entre les parties prenantes; un cadre cohérent pour les politiques, programmes et investissements; l'exploitation des systèmes alimentaires et agricoles en vue d'améliorer la nutrition; la lutte contre les inégalités hommes-femmes. Ces éléments sont les piliers de l'objectif stratégique 1.

125. Il est important d'exploiter pleinement le système alimentaire et agricole afin de lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes, en tirant parti des possibilités et en créant des mesures d'incitation de manière à ce que le système produise des résultats positifs en matière de nutrition. Des politiques, des programmes et des investissements plus cohérents peuvent permettre de faire en sorte que les acteurs pertinents, à tous les niveaux du système, prennent des mesures visant à améliorer la nutrition, y compris aux étapes de la production, de la récolte, du stockage, de la transformation, de la commercialisation et de la consommation.

126. En tant qu'organisation mondiale, la FAO s'appuie sur les activités qu'elle mène aux niveaux mondial et régional pour susciter un engagement politique et renforcer les capacités à l'échelon national. Dans ce contexte, l'Organisation contribuera à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (OS 1) au titre de quatre résultantes:

- 
- 1.1:** Les pays **ont pris des engagements politiques explicites** afin d'éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition d'ici à 2030
- 1.2:** Les pays **ont mis en œuvre des mécanismes inclusifs de gouvernance et de coordination** pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030
- 1.3:** Les pays **ont pris des décisions sur la base d'éléments factuels** en vue d'éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030
- 1.4:** Les pays **ont mis en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes d'investissement efficaces** en vue d'éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030

***Objectif stratégique 2: Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables***

127. L'agriculture durable est au cœur des ODD et la mesure dans laquelle les sous-secteurs agricoles (agriculture, forêts et pêches) peuvent permettre de satisfaire la demande croissante d'aliments pour la consommation humaine et animale, et de fibres de manière plus productive et plus durable, est cruciale. La demande fera également l'objet de changements structurels imputables, entre autres, à l'accroissement de la population, à l'urbanisation, aux migrations, à l'évolution des régimes alimentaires et à la hausse des revenus par personne, tandis que la base de ressources naturelles sera soumise à un stress de plus en plus intense et les différends relatifs aux ressources connaîtront une escalade au cours des prochaines décennies.

128. Relever ces défis permettra de contribuer aux objectifs suivants: sécurité alimentaire, nutrition et développement durable (ODD 2), meilleure efficacité d'utilisation de l'eau (ODD 6), lutte contre le changement climatique (ODD 13), conservation des ressources marines (ODD 14) et écosystèmes terrestres, restauration des terres et biodiversité (ODD 15).

129. La transition vers une agriculture, des forêts et des pêches durables, en vue d'accroître de façon pérenne la production et la productivité et de faire face aux problèmes liés au changement climatique et à la dégradation environnementale, nécessite un environnement porteur et comporte quatre volets: i) systèmes et pratiques de production durables et innovations connexes; ii) élaboration de politiques et de stratégies d'investissement, et renforcement des mécanismes de gouvernance; iii) mise en œuvre efficace de politiques et d'instruments internationaux et iv) prise de décisions fondées sur des éléments factuels.

130. Dans ce contexte, la FAO aidera les États Membres à rendre le secteur de l'alimentation et de l'agriculture plus productif et plus durable par une approche couvrant les systèmes alimentaires de façon plus large:

- a) l'accent étant mis sur l'égalité des sexes, aider les producteurs – partenaires essentiels – à devenir des acteurs du changement et de l'innovation, en leur permettant d'augmenter leur production et leur productivité de façon durable;
- b) aider les gouvernements à créer des environnements porteurs, y compris à élaborer des politiques, plans d'investissement, programmes et mécanismes de gouvernance propices en matière d'agriculture, d'exploitation forestière et de pêches durables, et faire face au changement climatique et à la dégradation environnementale d'une manière transversale, intégrée et participative;
- c) aider les gouvernements à renforcer la mise en œuvre des politiques, y compris par l'intermédiaire d'instruments internationaux et régionaux en rapport avec l'agriculture, les forêts et les pêches;
- d) promouvoir l'utilisation des connaissances et des informations à l'appui de la prise de décisions fondées sur des éléments factuels, y compris en aidant les pays à suivre les ODD.

131. La transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables permettra d'appliquer des politiques, des stratégies, des mécanismes de gouvernance, des cadres internationaux, ainsi que des instruments et des mécanismes d'investissement plus intégrés et plus transversaux. Les dialogues sur les politiques, plateformes et approches à parties prenantes multiples créeront des synergies, permettront de décider des choix à faire et garantiront l'équité économique et sociale, ainsi que l'amélioration des moyens d'existence, qui sont étroitement liés à la chaîne de valeur et à l'accès aux marchés, et aux questions d'économie rurale intéressant la création de revenus hors des exploitations, les régimes fonciers et les migrations.

132. La FAO contribuera à rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables (OS 2) au titre de quatre résultantes:

- 2.1:** Les pays ont adopté des pratiques de nature à **améliorer durablement la productivité** tout en faisant face au changement climatique et à la dégradation de l'environnement dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches



- 2.2:** Les pays **ont élaboré ou amélioré des politiques et des mécanismes de gouvernance** en faveur d'une production durable et d'une réponse au changement climatique et à la dégradation de l'environnement dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches
- 2.3:** Les pays ont amélioré **la mise en œuvre des politiques et instruments internationaux** en faveur d'une agriculture, de forêts et de pêches durables
- 2.4:** Les pays **ont pris des décisions fondées sur des éléments factuels** en faveur d'une agriculture, de forêts et de pêches durables, tout en répondant au changement climatique et à la dégradation de l'environnement

### ***Objectif stratégique 3: Réduire la pauvreté rurale***

133. Éliminer la pauvreté et favoriser le progrès économique et social pour tous est l'un des trois objectifs mondiaux de la FAO, outre l'élimination de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition et la promotion de la gestion durable des ressources naturelles. Il s'agit également d'éléments essentiels des ODD. Deux tiers des personnes vivant dans une extrême pauvreté se trouvent en zone rurale et la plupart d'entre elles assurent leur subsistance et leur sécurité alimentaire au moins en partie grâce à l'agriculture (cultures, élevage, pêche ou ressources forestières).

134. Bien que le nombre de personnes travaillant dans le secteur agricole soit amené à baisser dans les décennies à venir, la majorité des personnes extrêmement pauvres, en particulier en Afrique subsaharienne, vivent en zone rurale et tirent leur alimentation et leurs revenus de l'agriculture et des ressources naturelles, du moins en partie. Cette situation perdurera pendant de nombreuses décennies encore. Parmi les pauvres installés en milieu rural figurent les travailleurs ayant des emplois précaires, faiblement rémunérés et informels et les personnes qui ne parviennent pas à trouver d'emploi, en particulier les femmes et les jeunes. Le taux de chômage élevé des jeunes en zone rurale, en particulier au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne, est l'un des principaux facteurs qui empêchent les ménages de se diversifier et de sortir de la pauvreté.

135. L'automatisation économique des femmes joue un rôle central dans la réduction de la pauvreté. Les femmes se heurtent à des obstacles particuliers lorsqu'il s'agit d'obtenir des ressources de production, un emploi décent et un salaire égal à celui des hommes. Aider les femmes à exploiter pleinement leur potentiel économique permettra de changer la donne en matière de réduction de la pauvreté. Si l'on entend réduire la pauvreté en zone rurale, il est fondamental d'accroître la participation des femmes à la prise de décision, de renforcer leurs compétences, d'élargir leurs débouchés professionnels et d'améliorer leur accès à la protection sociale et à des services comme la puériculture. Plus largement, il sera aussi nécessaire de lutter contre la discrimination sexiste au sein des cadres juridiques nationaux qui empêchent les femmes d'accéder à des ressources de production et à des débouchés économiques et de participer à la prise de décision.

136. Au titre de l'OS 3, qui est axé explicitement sur la réduction de la pauvreté en milieu rural par une transformation inclusive, la FAO joue un rôle stratégique pour ce qui est d'établir un lien entre deux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030: l'ODD 1 (éliminer l'extrême pauvreté et réduire de 50 pour cent la part de la population mondiale qui souffre de la pauvreté) et l'ODD 2 (éliminer la faim et garantir l'accès à des aliments nutritifs en quantité suffisante), qui contribuent également à l'ODD 5 (égalité des sexes et autonomisation des femmes), l'ODD 8 (emploi et travail décent) et l'ODD 10 (réduction des inégalités).

137. La FAO occupe une position stratégique qui lui permet d'aider les gouvernements à améliorer les moyens d'existence des ménages ruraux pauvres et extrêmement pauvres grâce à des politiques, des stratégies et des programmes visant à renforcer les institutions, à promouvoir l'autonomisation et l'inclusion sociales, une production agricole durable au profit des pauvres et une hausse de la productivité, une diversification des revenus et des emplois décents dans l'économie agricole et non agricole, et à permettre l'accès à la protection sociale. À cet égard, l'OS 3 cible une palette diverse de ménages ruraux pauvres et propose une approche large assortie de différentes stratégies à l'appui des moyens d'existence et de l'autonomisation des ménages ruraux pauvres. Compte tenu des multiples voies qui peuvent être suivies pour sortir de la pauvreté et des nombreux éléments à envisager à cette fin, une approche de la pauvreté à la fois large, multisectorielle et composée de stratégies différenciées est nécessaire pour parvenir à réduire la pauvreté rurale. Cet ensemble de politiques doit favoriser une transformation inclusive et structurelle du monde rural et la croissance économique, en permettant aux pauvres de participer réellement à l'activité économique et d'en tirer de véritables avantages tout en s'attaquant aux causes profondes des migrations.

138. La FAO contribuera à la réduction de la pauvreté rurale (OS 3) par la concrétisation de trois résultantes:

- 
- 3.1: Les ruraux pauvres et les organisations de ruraux pauvres se sont vu donner les moyens d'accéder aux ressources productives, aux services et aux marchés**
- 3.2: Les pays ont amélioré l'accès des ruraux pauvres, en particulier les jeunes et les femmes, à des possibilités d'emploi productif et de travail décent**
- 3.3: Les pays ont amélioré l'accès des ruraux pauvres aux systèmes de protection sociale**
- 3.4: Les pays ont renforcé les capacités de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques, des stratégies et des programmes multisectoriels en faveur de la parité hommes-femmes, qui contribuent à la réalisation de l'ODD 1**

***Objectif stratégique 4: Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces***

139. L'agrégation après production, la transformation, la distribution, la consommation et l'élimination des biens issus de l'agriculture, des forêts, de l'aquaculture et des pêches<sup>9</sup>, considérés dans leur ensemble, sont un élément essentiel, bien que souvent négligé, des systèmes agricoles et alimentaires qui se trouve au cœur de l'objectif stratégique 4. Cet élément comprend les personnes, les entreprises agro-industrielles et les services d'appui (finances, investissements et autres) qui fournissent des produits spécifiques aux marchés intermédiaires ou finaux, ainsi que les liens qui les unissent, y compris les chaînes de valeur. Ces éléments et structures interconnectés sont intégrés dans un contexte de politiques, de stratégies, de lois et de règlements et d'infrastructures publiques qui, collectivement, amorcent, favorisent ou freinent l'évolution des systèmes agricoles et alimentaires.

140. Par conséquent, le développement des systèmes agricoles et alimentaires sur les 15 prochaines années sera déterminant à plusieurs égards: élimination de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (ODD 2) et promotion d'une consommation plus durable (ODD 12); création d'emplois et sources de revenus, en particulier pour les femmes et les jeunes (ODD 8); réduction des pressions liées à l'utilisation de la base de ressources naturelles (ODD 13, 14 et 15); amélioration de l'équité et de l'égalité en matière d'utilisation des ressources (ODD 5, 9 et 10); accès garanti à tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable (ODD7) et contribution à des villes plus durables (ODD 11). En mettant en relation diverses catégories d'acteurs, les systèmes agricoles et alimentaires donnent aussi un point de départ essentiel pour établir et renforcer les partenariats et les investissements nécessaires à la concrétisation des ODD (ODD 17).

141. L'évolution des systèmes agricoles et alimentaires sera déterminée principalement par les mesures prises en vue de satisfaire les exigences des consommateurs, non seulement les exigences liées à la qualité, à la sécurité sanitaire et au prix, mais aussi à la manière dont les denrées sont produites, transformées et utilisées, ce qui reflète les préoccupations en rapport avec les pertes et le gaspillage d'aliments et le changement climatique. Les caractéristiques de la demande changent rapidement mais le rythme et les effets diffèrent d'une région à l'autre, et même au sein de chaque région. Les nouvelles exigences des consommateurs posent des défis sans précédent du point de vue du développement des systèmes agricoles et alimentaires, et ces défis se manifestent de différentes manières selon les segments de marché concernés.

142. L'évolution des systèmes alimentaires a eu non seulement des résultats positifs mais aussi des conséquences inattendues, qui ont engendré un certain nombre de problèmes empêchant un développement généralisé. L'une des principales difficultés est l'absence d'approches cohérentes des systèmes agricoles et alimentaires faisant appel à des catégories d'acteurs diverses et souvent nouvelles. Lorsque l'on entend concilier différents objectifs, intérêts et choix, il est nécessaire de mener une action coordonnée afin que les systèmes agricoles et alimentaires se développent d'une manière qui permette de réaliser des gains d'efficacité, tout en favorisant le caractère inclusif, l'amélioration des résultats nutritionnels, le renforcement de la résilience et la réduction des pressions exercées sur la base de ressources naturelles.

143. La FAO facilitera la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces (objectif stratégique 4) par la concrétisation de quatre résultantes:

- 4.1:** Des normes internationales, des accords et des directives volontaires sont formulés afin d'améliorer l'accès des pays aux marchés internationaux et le fonctionnement de ces derniers
- 4.2:** Les pays ont élaboré et mis en œuvre **des politiques, des cadres réglementaires et des accords institutionnels** à l'appui du développement de systèmes agroalimentaires inclusifs et efficaces

<sup>9</sup> Les systèmes agricoles et alimentaires englobent les canaux liés à la fois aux marchés structurés et aux marchés informels et les composantes sans lien avec les marchés (consommation personnelle et consommation au sein de la collectivité).

- 
- 4.3:** Les pays ont renforcé **les capacités du secteur public et du secteur privé et ont augmenté les investissements** afin de promouvoir le développement d'entreprises agroalimentaires et de filières inclusives
- 4.4:** Les pays **ont pris des décisions fondées sur des éléments factuels** à l'appui du développement des systèmes agroalimentaires

***Objectif stratégique 5: Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise***

144. Au cours des 10 dernières années, les catastrophes naturelles ont provoqué environ 1 300 milliard d'USD de dommages et touché 2,7 milliards de personnes. Les conséquences des catastrophes dans le secteur agricole ont des effets directs sur les ressources des écosystèmes agricoles, les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition et remettent en cause les acquis du développement qui ont nécessité des années, outre les incidences immédiates sur la vie et les moyens d'existence ainsi que sur les ressources naturelles et l'environnement bâti. Le montant des appels humanitaires a augmenté de 550 pour cent au cours des 10 dernières années, pour atteindre le chiffre record de 20 milliards d'USD en 2015. L'aide alimentaire, dont une petite part est consacrée à la protection des moyens d'existence agricoles, représentait 41 pour cent de ce montant. Il ne suffit pas de faire face aux crises; il est nécessaire, en parallèle, de s'efforcer de traiter les causes profondes, les facteurs de vulnérabilité sous-jacents et les risques auxquels les populations sont de plus en plus exposées. Il convient de réaliser des investissements à l'échelle du problème afin de prévenir les catastrophes ou les crises et d'atténuer leurs effets et, lorsque c'est inévitable, de prêter un appui en matière de préparation aux situations d'urgence dans le secteur agricole et de préservation et de restauration des moyens d'existence fondés sur l'agriculture. Les pays et les communautés doivent disposer de capacités renforcées qui leur permettent d'anticiper les menaces, d'absorber les chocs et de transformer ou de remanier les modes de développement.

145. Actuellement, les moyens d'existence de plus de 2,5 milliards de personnes dans le monde dépendent de l'agriculture, qui leur apporte un revenu, des aliments, un bien-être et une dignité. Ces personnes génèrent plus de la moitié de la production agricole mondiale et sont particulièrement exposées aux catastrophes et aux crises. Les types de danger qui peuvent être à l'origine des catastrophes et des crises sont multiples mais la FAO contribue à renforcer la résilience des pays et collectivités les plus vulnérables face aux risques naturels, y compris les événements extrêmes liés au changement climatique, les menaces concernant la filière alimentaire, y compris les maladies et les organismes nuisibles touchant les animaux et les végétaux, ainsi que les situations de crise prolongée, notamment les crises socioéconomiques et les conflits violents.

146. Si l'on entend éliminer la faim et nourrir une population en expansion à l'horizon 2030, il faudra promouvoir les compétences uniques des petits agriculteurs, pêcheurs, éleveurs et communautés forestières de manière à ce qu'ils produisent davantage d'aliments et gèrent la base de ressources naturelles dont nous dépendons tous. La petite agriculture doit relever un triple défi dans les pays en développement, à savoir produire davantage d'aliments, fournir davantage d'emplois et de revenus, et gérer les ressources naturelles de façon durable. À cela s'ajoute le fait que l'ampleur, la fréquence et les conséquences des catastrophes et des crises sont en hausse, en particulier celles en rapport avec le changement climatique, les conflits et les menaces pesant sur la filière alimentaire.

147. L'OS 5 consiste principalement à améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise et à résoudre ces problèmes quand ils se présentent. Depuis le Cadre d'action de Sendai, la communauté internationale a davantage conscience que l'aide humanitaire doit être associée au renforcement de la résilience des collectivités et des pays face aux risques ou en situation de crise. Dans ce cadre, outre les objectifs consistant à éliminer la faim et la pauvreté (ODD 1 et 2), elle s'est engagée plus fermement à adopter de nouvelles méthodes de travail de manière à améliorer la cohérence entre l'aide humanitaire et les interventions destinées à renforcer la résilience en vue d'un développement à long terme. Les activités menées au titre de l'OS5 contribuent directement aux cibles des ODD 1, 2, 10, 11, 13, 15 et 16.

148. Pour être viables, les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable doivent être complétées par la résilience face aux catastrophes et aux crises (y compris les interventions d'urgence). Améliorer la résilience des moyens d'existence des petits exploitants agricoles est une manière essentielle et efficace de concrétiser les ODD et de faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte.

149. La FAO contribuera à renforcer la résilience des moyens d'existence face aux menaces et aux crises (objectif stratégique 5) par la concrétisation de quatre résultantes:

- 
- 5.1:** Les pays ont adopté ou mis en œuvre **des systèmes et des cadres juridiques, politiques et institutionnels** à l'appui de la réduction des risques et de la gestion des crises
- 5.2:** Les pays ont tiré parti **des informations fournies régulièrement et des alertes rapides** pour contrer les menaces potentielles, connues et nouvelles
- 5.3:** Les pays **ont réduit les risques et la vulnérabilité au niveau des ménages et des communautés**
- 5.4:** Les pays se sont préparés **aux catastrophes et aux crises et y ont fait face au moyen d'interventions efficaces**

**Objectif 6: Qualité technique, statistiques et thèmes transversaux  
(changement climatique, parité hommes-femmes, gouvernance et nutrition)**

150. L'objectif 6 concerne la qualité et l'intégrité des connaissances et services techniques de la FAO dans six domaines essentiels et transversaux qui relèvent de tous les objectifs stratégiques.

- a) *Encadrement technique*: Ce volet consiste à garantir l'excellence des connaissances techniques grâce à l'encadrement technique et au contrôle de la qualité assurés par les divisions techniques, à prêter un appui aux réseaux techniques internes et à la fourniture d'une expertise technique dans le cadre des programmes de l'Organisation, à maintenir les capacités de repérer les problèmes nouveaux et d'y faire face et à faire progresser les questions fondamentales dans les principales disciplines par l'intermédiaire des comités techniques, et à élaborer des publications phares de la FAO de grande qualité.
- b) *Statistiques*: Ce volet concerne la qualité et l'intégrité des données produites et analysées par l'Organisation, y compris les aspects liés aux méthodes normalisées, à la qualité des données statistiques produites à l'échelon national, ainsi qu'à la gouvernance et à la coordination des statistiques.
- c) *Changement climatique*: Ce volet couvre l'encadrement technique des travaux de la FAO sur le changement climatique qui visent à renforcer les capacités nationales de faire face au changement climatique et à ses incidences sur le secteur agricole, à améliorer l'intégration des considérations liées à la sécurité alimentaire, à l'agriculture, aux forêts et aux pêches dans la gouvernance internationale sur le changement climatique, et à renforcer la coordination de la FAO et ses capacités de mener à bien ses travaux dans le domaine du changement climatique, dans le contexte des objectifs stratégiques et de la stratégie et du plan d'action sur le changement climatique.
- d) *Parité hommes-femmes*: Ce volet couvre la cohérence des stratégies et des approches et la qualité des services liés aux activités menées dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, dans le contexte des objectifs stratégiques.
- e) *Gouvernance*: Ce volet couvre la cohérence des stratégies et des approches et la qualité des services liés à la gouvernance mondiale et à la coordination des politiques et de la gouvernance, dans le contexte des objectifs stratégiques.
- f) *Nutrition*: Ce volet englobe l'encadrement technique des travaux de la FAO en matière de nutrition, la coordination stratégique et opérationnelle au sein du système des Nations Unies, la facilitation de l'intégration de la nutrition dans les différents objectifs stratégiques, l'appui technique pour la mobilisation des ressources et la communication sur la nutrition, ainsi que la liaison avec les institutions des Nations Unies aux fins de l'établissement de rapports sur la concrétisation des engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Rome sur la nutrition.

151. Ci-dessous, la stratégie et les résultantes attendues en ce qui concerne les statistiques et les quatre thèmes transversaux (changement climatique, parité hommes-femmes, gouvernance, nutrition) sont présentées dans les grandes lignes.

**Statistiques**

152. Il est indispensable de disposer de données statistiques de grande qualité pour réussir la conception et le ciblage des politiques visant à réduire la faim, la malnutrition et la pauvreté rurale, ainsi que pour promouvoir une utilisation durable des ressources naturelles, y compris un accroissement durable de la production et de la productivité, de manière à faire face au changement climatique et à la dégradation de l'environnement. Ces données constituent le socle à partir duquel les gouvernements et la communauté internationale peuvent prendre des décisions fondées sur des éléments concrets, et elles sont essentielles pour mesurer et surveiller les progrès accomplis sur la voie des objectifs et cibles de développement nationaux et mondiaux. Cela est particulièrement pertinent dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de son cadre de suivi, qui représente un défi immense pour les pays et met véritablement à l'épreuve les capacités et ressources nationales en matière de statistiques.



153. Les travaux de la FAO sur la collecte et la diffusion de données statistiques relatives à l'alimentation et l'agriculture sont l'un des éléments essentiels de son mandat. L'Organisation est reconnue comme jouant un rôle fondamental dans l'établissement de normes, méthodes et outils mondiaux à l'appui des statistiques alimentaires et agricoles. Au bout du compte, ces activités visent à améliorer la disponibilité et la qualité des données nationales, ainsi qu'à permettre des comparaisons internationales et une interopérabilité entre différents domaines statistiques. La FAO contribue à l'adoption des normes mondiales en appliquant une approche totalement intégrée et coordonnée au renforcement des capacités statistiques, approche alignée sur les stratégies et priorités des pays et sur les exigences du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

154. La stratégie de l'Organisation en matière de renforcement des capacités statistiques se fonde sur l'idée qu'il est essentiel de renforcer les capacités des États Membres de collecter, de diffuser et d'utiliser des données de base sur l'alimentation et l'agriculture pour concevoir les meilleurs outils d'analyse et d'appui à la prise de décision possibles, aux niveaux national et mondial. Au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le système de statistiques de la FAO doit véritablement aider les pays à collecter des données et à suivre les ODD, ce qui représente un défi de taille. Consciente que suivre 26 indicateurs est une tâche d'une ampleur considérable, l'Organisation ne cesse de souligner combien il est nécessaire d'établir des partenariats avec d'autres organismes du système des Nations Unis.

155. Les statistiques jouent un double rôle dans le Cadre stratégique: elles contribuent directement à certains produits et résultantes d'objectifs stratégiques et elles créent un environnement intérieur et extérieur propice à l'obtention des résultats de l'Organisation au titre de l'objectif 6. Afin que les données et statistiques soient utilisées de plus en plus fréquemment et efficacement dans les processus décisionnels, la FAO s'efforce d'améliorer la pertinence et l'actualité de ses données et organise des consultations régulières avec les utilisateurs pour mieux cerner leurs besoins et pour dispenser des formations aux producteurs de données, qui seront ainsi mieux à même de renforcer leurs capacités de communication.

#### *Thèmes transversaux*

156. Les thèmes transversaux correspondent à quatre questions reconnues comme essentielles (changement climatique, parité hommes-femmes, gouvernance et nutrition), qui concernent tous les objectifs stratégiques et doivent être totalement intégrées aux travaux programmatiques, de manière à refléter une perspective et une approche communes.

#### ***Changement climatique***

157. Le rôle de l'agriculture dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets a pris de l'importance au cours des dernières années. La FAO a contribué à l'élaboration du cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et participe activement à la gouvernance et aux initiatives concernant le changement climatique au niveau international. Compte tenu de l'évolution rapide du paysage de la coopération internationale, le positionnement de la FAO en matière d'action climatique est crucial pour la réalisation des objectifs stratégiques. En 2015, le changement climatique a été reconnu comme thème transversal du Cadre stratégique de la FAO.

158. La Stratégie d'action de la FAO face au changement climatique guide l'action de l'Organisation pour lui permettre d'atteindre trois résultantes qui se renforcent mutuellement, à savoir: a) capacités nationales renforcées en matière de changement climatique grâce à la fourniture de savoirs et de compétences techniques; b) intégration accrue des considérations liées à la sécurité alimentaire et la nutrition, à l'agriculture, aux forêts et aux pêches dans le programme d'action international sur le changement climatique; et c) coordination et exécution des travaux de la FAO renforcés.

159. Le Plan d'action de la Stratégie d'action de la FAO face au changement climatique<sup>10</sup> fait partie intégrante du Cadre stratégique et du Plan à moyen terme. Le Plan d'action définit pour chacune des résultantes attendues en matière de climat les mesures que la FAO doit prendre dans le cadre de ses programmes stratégiques et de l'objectif 6.

### ***Parité hommes-femmes***

160. Assurer la sécurité alimentaire et la nutrition de tous repose dans une large mesure sur l'égalité des droits et des chances entre les sexes et sur les capacités qu'ont les femmes et les hommes de jouer un véritable rôle dans leur environnement économique et social. En milieu rural, les femmes sont des acteurs économiques ingénieux qui contribuent aux revenus des familles et à la croissance des communautés, ce de multiples manières. En outre, elles jouent un rôle dans la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages et aident leurs familles et leurs communautés en consacrant du temps à la préservation de la culture et des traditions et à la fourniture de ressources et services de base comme l'eau, le combustible, les soins de santé et l'éducation.

161. Dans toutes les régions, les femmes ont un accès plus limité que les hommes aux ressources de production et aux intrants, ainsi qu'aux services, aux informations et aux réseaux sociaux. Elles sont également moins représentées dans les institutions et les mécanismes de gouvernance locaux et disposent d'un pouvoir de décision moindre. Cette disparité entre les sexes mine leur potentiel mais impose également un lourd tribut au secteur agricole et à l'économie et la société dans leur ensemble.

162. Par le truchement du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la communauté internationale a fortement mobilisé l'attention des responsables politiques sur la nécessité de lutter de toute urgence contre les inégalités entre les sexes et la répartition inégale des capacités, des possibilités, de la richesse, du pouvoir et de la participation entre les femmes et les hommes. Chacun des objectifs repose sur l'idée que personne ne doit être laissé pour compte. Par conséquent, l'accent est mis explicitement sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, qui est à la fois un objectif à part entière et un thème transversal qui relève de tous les ODD et comprend plus de 30 cibles.

163. La FAO est alignée sur le cadre international des ODD et reconnaît que le secteur agricole ne fonctionne pas de façon optimale dans de nombreux pays en développement parce que la moitié des agriculteurs, qui sont des femmes, ne bénéficient pas d'un appui suffisant et ont encore davantage de difficulté à accéder aux ressources de production et aux services dont ils ont besoin pour être plus productifs. L'élimination de la disparité entre les sexes serait extrêmement bénéfique pour le secteur agricole car elle permettrait d'augmenter la production totale et de réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle globale dans les pays en développement.

164. Il est donc particulièrement important de résorber cet écart à la lumière des défis mondiaux et régionaux liés à l'insécurité économique et politique, à la pression démographique, au changement climatique et à l'épuisement de la base de ressources naturelles auxquels les pays et les communautés rurales doivent faire face actuellement. La FAO aide les pays à résorber la disparité entre les sexes qui persiste dans l'accès aux ressources de production, aux services et aux débouchés économiques afin de libérer le monde de la faim et de la malnutrition.

### ***Gouvernance***

165. Les objectifs ambitieux du Programme 2030 présentent des défis complexes de gouvernance aux gouvernements et à leurs partenaires. Ainsi, pour éliminer la faim et la malnutrition, il convient d'adopter des approches intégrées pour impliquer différents acteurs publics et privés dont la participation est nécessaire pour renforcer à la fois la légitimité et l'efficacité des solutions choisies. De la même manière, pour traiter les questions concernant les liens de plus en plus étroits entre les domaines de l'environnement, de la production et de la consommation, une collaboration intersectorielle sans précédent est nécessaire à tous les niveaux. Un autre défi consiste à œuvrer avec les partenaires à rendre les institutions et les mécanismes de gouvernance plus flexibles et mieux adaptés aux exigences des ODD, de l'Accord de Paris, et d'accords régionaux majeurs, comme la

---

<sup>10</sup> PC 121/2 et <http://www.fao.org/climate-change/>.

Déclaration de Malabo. La FAO travaille avec les gouvernements pour appuyer le dialogue sur les politiques, afin de déterminer les principales difficultés et les solutions possibles. La FAO joue un rôle clé en tirant parti, avec créativité, de l'expérience acquise par d'autres pays, et elle a amélioré la coordination entre les différentes parties prenantes, les divers secteurs et disciplines de la conception et de la mise en œuvre de politiques et de stratégies relevant de son mandat. L'objectif est de permettre de résoudre les problèmes de manière efficace tout en travaillant à la réalisation d'objectifs multiples, et parfois contradictoires, qui concernent l'alimentation et l'agriculture.

166. Deux grandes évolutions ont modifié le contexte dans lequel s'inscrivent les travaux de la FAO sur la gouvernance. Premièrement, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a établi une nouvelle charte mondiale pour la coopération et la gouvernance du développement à l'échelon international. Du point de vue de la gouvernance, les principales exigences sont les suivantes: des approches plus intégratives en matière de développement; un engagement solide en ce qui concerne la prise de décisions au niveau national et une plus grande appropriation et autonomie des États Membres; un centrage fortement accru sur la promotion des partenariats avec le secteur privé, essentiels à la mobilisation des moyens nécessaires à la mise en œuvre; l'amélioration de la cohérence au sein du système des Nations Unies et un engagement visant à élargir grandement le système de suivi et d'établissement de rapports afin de permettre à toutes les parties prenantes de se rendre des comptes mutuellement. La FAO est une organisation clé de l'architecture mondiale de l'alimentation et de l'agriculture: elle produit des normes et des données permettant l'exécution, le suivi et l'évaluation de mesures prises par de nombreuses parties prenantes, sous la direction des gouvernements, en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

167. Deuxièmement, au cours des 10 dernières années, l'opinion des experts a évolué: auparavant, la «bonne gouvernance» était un engagement prédominant; aujourd'hui, le programme est plus modeste et plus pragmatique. Il s'agit désormais d'adopter des approches prises en main par les gouvernements, ascendantes et axées sur la résolution des problèmes. Ces approches, tout en maintenant l'engagement normatif lié aux trois dimensions du développement durable, à savoir, sociale, économique et environnementale, sont ouvertes, non prescriptives et analytiques. Ce sont les gouvernements qui mènent le processus, en définissant les objectifs à atteindre et en choisissant la voie à suivre. À la demande des gouvernements, la FAO appuie le recours à des analyses politico-économiques pour connaître et évaluer les rôles, intérêts et réactions possibles des principales parties prenantes et institutions du changement politique. Elle appuie également la formulation d'approches visant à affronter les conflits d'idées, d'intérêts, de valeurs et de préférences des différents acteurs sociaux et politiques.

168. La FAO œuvre au sein des processus de gouvernance locaux, nationaux, régionaux et mondiaux afin de mettre en avant la contribution potentielle de l'alimentation et de l'agriculture à bon nombre de défis auxquels sont confrontés les pays aujourd'hui: mettre un point final à la faim et à la pauvreté, transformer les systèmes alimentaires en faveur de la nutrition, s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets, mettre fin aux conflits prolongés concernant l'accès à la terre et à l'eau. Menées en étroite collaboration avec les gouvernements et avec d'autres parties prenantes dans différents contextes, les interventions de la FAO visent à remédier aux problèmes de capacité et de procédure de façon à améliorer les résultantes des interactions entre les multiples acteurs.

### *Nutrition*

169. Si l'on entend améliorer la nutrition et réduire les coûts sanitaires et sociaux de la malnutrition, il est nécessaire d'adopter une approche multisectorielle, dans laquelle le secteur de l'alimentation et de l'agriculture jouerait un rôle de premier plan en ce qu'il lui incombe de nourrir correctement la population en accroissant la disponibilité, l'accessibilité économique et la consommation d'aliments divers, sains et nutritifs tout au long de l'année. Pour ce faire, il convient de s'aligner sur les recommandations nutritionnelles et les principes de durabilité environnementale, et de compléter ces mesures par des interventions dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'assainissement et de l'hygiène, entre autres.

170. Par l'intermédiaire de l'environnement alimentaire, le système alimentaire influence le mode d'alimentation et l'état nutritionnel des consommateurs. Pour ce qui est de lutter contre le triple fardeau de la malnutrition en prenant appui sur l'ensemble du système alimentaire (des intrants à la consommation, en passant par la production, la transformation, le stockage, le transport et le commerce de détail), l'élimination des pertes et du gaspillage de nourriture peut véritablement permettre d'améliorer l'efficacité et la durabilité de l'ensemble de la filière alimentaire, tout en comblant le déficit en nutriments.

171. Dans le sillage direct de la CIN-2 et suite à la recommandation du Conseil, la nutrition a été intégrée dans le PMT révisé 2014-2017 en tant que thème transversal. Les domaines d'activité à couvrir à ce titre comprennent l'encadrement technique global des activités de la FAO en matière de nutrition, la coordination stratégique et opérationnelle au sein du système des Nations Unies, l'intégration de cette dimension dans les différents objectifs stratégiques, ainsi que l'appui technique nécessaire à la mobilisation des ressources et à la communication en matière de nutrition. Les principales activités des programmes visant à améliorer la nutrition, ainsi que les ressources correspondantes, resteront attachées aux différents objectifs stratégiques.

172. La FAO porte une attention renforcée à la nutrition en traitant les questions liées aux fondements économiques, sociaux et environnementaux de la sécurité alimentaire et de la nutrition sur le long terme, en particulier celles qui renvoient directement aux concepts de systèmes alimentaires et de chaînes de valeur durables, y compris l'agriculture tenant compte de la nutrition. Elle a ainsi pu s'engager en tant que chef de file dans les initiatives et les mécanismes de gouvernance mondiaux visant à améliorer la nutrition, ainsi qu'aider les pays à atteindre leurs objectifs nutritionnels grâce à la planification, à la mise en œuvre et au suivi de ses travaux par l'intermédiaire des objectifs stratégiques.